

# SÉNAT

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*Au nom de la commission des Affaires culturelles (1) à la suite d'une mission effectuée du 18 février au 6 mars 1981 au Pérou et au Brésil, ayant pour objet d'étudier la situation des relations culturelles de la France avec ces pays.*

Par MM. Léon EECKHOUTTE, Roland RUET et Paul SÉRAMY,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Léon Eeckhoutte, président ; Michel Miroudot, Adrien Gouteyron, Jean Sauvage, Jacques Habert, vice-présidents ; Mme Brigitte Gros, MM. James Marson, Jacques Carat, Paul Séramy, secrétaires ; M. Gilbert Baumet, Mme Danielle Bidard, MM. René Billères, Jean-Pierre Blanc, Marc Bœuf, Michel Charasse, Adolphe Chauvin, Lucien Delmas, Charles Durand, Raymond Espagnac, Jules Faigt, Claude Fuzier, Léon-Jean Grégory, Guy de La Verpillière, Henri Le Breton, Yves Le Cozannet, Maurice Lombard, Mme Hélène Luc, MM. Kléber Malécot, Hubert Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Roger Moreau, Dominique Pado, Sosefo, Makape Papilio, Charles Pasqua, Jacques Pelletier, Maurice Pic, Roland Ruet, François Schleiter, Guy Schmaus, Abel Sempé, Raymond Soucaref, Pierre-Christian Taittinger, Raymond Tarcy, René Tinant, Edmond Valcin, Pierre Vallon, Marcel Vidal.

---

Rapports d'information. — Brésil - Pérou.

## SOMMAIRE

	Pages
Introduction .....	5
Compte rendu du voyage .....	9
<b>CHAPITRE PREMIER. — Le Pérou</b> .....	<b>17</b>
<b>TITRE PREMIER. — Généralités</b> .....	<b>17</b>
1. Aspects historiques et politiques .....	17
2. La situation économique et sociale .....	19
<b>TITRE II. — Données générales sur les relations culturelles, scientifiques et techniques franco-péruviennes</b> .....	<b>21</b>
1. Les échanges linguistiques .....	22
2. Les échanges culturels .....	22
3. La coopération dans le domaine des sciences et des techniques .....	23
<b>TITRE III. — L'enseignement du français</b> .....	<b>24</b>
1. Le centre du français scientifique et technique .....	24
2. Le collège franco-péruvien .....	26
3. Les alliances françaises .....	28
<b>TITRE IV. — Les relations culturelles, techniques et l'aide au développement</b> ..	<b>29</b>
1. Les échanges culturels .....	29
2. Les échanges audiovisuels .....	31
3. L'aide à la recherche et l'Institut français d'études andines .....	32
4. La coopération technique et l'aide au développement .....	33
<b>CHAPITRE DEUXIÈME. — Le Brésil</b> .....	<b>37</b>
<b>TITRE PREMIER. — Généralités</b> .....	<b>37</b>
1. Aspects historiques et politiques .....	37
2. La situation économique et sociale .....	39
<b>TITRE II. — Données générales sur les relations culturelles, scientifiques et techniques franco-brésiliennes</b> .....	<b>40</b>
1. Les échanges linguistiques .....	41
2. Les échanges culturels .....	41
3. La coopération dans le domaine des sciences, des techniques et du développement .....	42

<b>TITRE III. — L'enseignement du français au Brésil .....</b>	<b>44</b>
1. L'enseignement secondaire .....	44
2. L'enseignement supérieur .....	45
3. Les Alliances françaises .....	46
<b>TITRE IV. — Les relations dans les domaines des sciences, des techniques et du développement .....</b>	<b>47</b>
1. Les grandes orientations et les actions déjà engagées .....	48
2. Les éléments de la relance de la coopération .....	49
<b>Conclusions .....</b>	<b>51</b>
<i>Annexe I. — Itinéraire de la mission au Pérou .....</i>	<i>56</i>
<i>Annexe II. — Itinéraire de la mission au Brésil .....</i>	<i>57</i>

## INTRODUCTION

MESDAMES, MESSIEURS,

La commission des Affaires culturelles, soucieuse d'enrichir l'information de ses membres, et plus généralement celle de la Haute Assemblée, sur l'état des relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec les pays du monde entier, a souhaité qu'une mission se rende, au cours de l'hiver de 1981, au Pérou et au Brésil.

Les raisons de ce choix n'empruntent pas au hasard. Dans le souci bien compris de recueillir un maximum d'informations, même dans un délai assez court, et d'apporter une contribution fructueuse à une réflexion d'ensemble, il importait de retenir avec soin les deux pays où la mission se rendrait.

Vue d'Europe, l'Amérique latine constitue une entité géographique homogène, relativement facile à cerner. Les pays qui la constituent sont souvent associés indistinctement par la réunion de caractères communs au plan historique, politique, culturel, économique et social. Cette vision n'est pas sans fondement, mais la légende d'un continent neuf, découvert il y a maintenant cinq siècles, ne résiste pas à une analyse plus approfondie.

Les connaissances acquises ces dernières années sur l'origine des civilisations pré-colombiennes, les vestiges prestigieux des civilisations aztèques, mayas, chibchas, incas, témoignent d'une grande diversité, accusée plus encore si l'on remonte à un ou deux millénaires, avant l'ère chrétienne, à Teotihuacan, aux Olmèques, à Chavin.

L'accès à l'indépendance dans la fièvre du printemps des nations — et dans des conditions très différentes de ce que l'Afrique connaîtra un siècle plus tard — allait engendrer une succession ininterrompue de contentieux frontaliers dont les manifestations belliqueuses font sentir aujourd'hui encore leurs effets.

La formation des populations a connu des rythmes et des composants différents selon les Etats : alors que l'Europe, voire l'Afrique, ont apporté les plus gros contingents en Amérique australe, au

Brésil, au Venezuela et dans une moindre mesure en Amérique centrale ; le Mexique, les pays andins — Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie — et le Paraguay sont en grande majorité peuplés d'amérindiens.

Sans doute, les deux langues véhiculées par les deux puissances coloniales — l'Espagne et le Portugal — constituent un ensemble latin assez souvent cohérent, mais il faut aussi tenir compte de l'existence des langues indiennes — le quechua et l'aymara par exemple — et d'innombrables dialectes qui ont survécu à la conquête et que parlent des millions d'habitants.

Le seul trait d'union réside peut-être dans la religion catholique-romaine qui règne sans partage du Rio-Grande à la Terre de Feu. Encore que, depuis plusieurs années, la percée des églises et des missions nord-américaines fait sentir quelques effets et que dans certains Etats d'Amérique centrale, ainsi qu'au Brésil, la foi catholique s'est superposée et non pas substituée aux anciens rites indiens ou au fétichisme africain.

En matière économique, un rapide examen conduirait à ramener l'ensemble des pays latino-américains au sous-développement. Or, il importe, là encore, de préciser et de nuancer la portée de ce terme. Quel parallèle établir entre le Mexique, le Brésil ou le Venezuela, qui connaissent depuis quelques années un décollage économique surprenant — avec certes la persistance des disparités extrêmes — et certains Etats d'Amérique centrale, des Caraïbes ou des Andes, dont le produit par tête d'habitant est parmi les plus faibles du globe ?

Les régimes politiques connaissent des évolutions tout aussi contrastées. Vue d'Europe, l'Amérique latine est gouvernée le plus souvent par des régimes militaires ou para-militaires, mais à côté il existe aussi un deuxième groupe d'Etats caractérisé par un retour récent à des institutions représentatives — assez fragiles — après une période plus ou moins longue de dictature, militaire ou non : c'est le cas du Pérou, de l'Equateur, de la Colombie, du Honduras et du Panama.

Enfin, le troisième groupe — le moins nombreux — rassemble des Etats dotés d'institutions stables et démocratiques : le Mexique, le Venezuela et le Costa Rica.

Naguère considérée comme redoutable et fascinante dans l'imaginaire européen des siècles passés, l'Amérique latine est aujourd'hui difficile à saisir. Condamnée pour longtemps à la faim, à la maladie et aux déchirements internes, son décollage économique est, à bien des égards, problématique, même si des observateurs avertis nuancent cette opinion et décèlent les chances d'un avenir meilleur.

Ceci explique la démarche de votre Commission qui a souhaité envoyer une mission dans deux pays à maints égards caractéristiques de ces interrogations et de cette diversité. Comme on le verra dans

la suite du rapport, les traits qui séparent le Pérou du Brésil sont infiniment plus nombreux que ceux qui les rapprochent.

De la même façon, notre politique de coopération doit s'apprécier dans ces deux contextes. C'est l'ambition de ce rapport de porter à la connaissance de la Haute Assemblée les enseignements tirés de ces deux expériences.

\*\*

Il reste aux membres de la mission le devoir aussi délicat qu'agréable de remercier tous ceux qui en France, au Pérou et au Brésil les ont aidés dans leur tâche et leur ont permis d'accomplir ce déplacement sous les meilleurs auspices.

Nommer une personne en particulier serait commettre une injustice envers les autres. En distinguer certains serait risquer des omissions aussi fâcheuses qu'imméritées.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur profonde gratitude.

## COMPTE RENDU DU VOYAGE

### **Mercredi 18 février 1981 :**

- 14 h 00 : Départ de la mission de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle par vol Air France 215 à destination de Lima.
- 23 h 45 : Arrivée de la délégation à l'aéroport Jorge Chavez de Lima, accueillie par Son Excellence M. **Jean-Max Bouchaud**, ambassadeur de France, entouré des membres de mission diplomatique française au Pérou, et le Colonel **Romualdo Zapara Saldana**, aide de camp de M. le Président du Sénat péruvien.

### **Jeudi 19 février 1981 :**

- 9 h 00 : Réunion d'information à la Chancellerie diplomatique avec M. l'ambassadeur de France, Mlle **Eliane de Dampierre**, ministre Conseiller, M. **Michel Foubert**, conseiller culturel et de coopération scientifique et technique.
- 10 h 00 : Audience au Palais Torre Tagle de Son Excellence M. **Javier Arias Stella**, ministre des Relations extérieures.
- 10 h 45 : Réunion de travail au ministère des Relations extérieures sur la coopération technique et les échanges culturels franco-péruviens.
- 12 h 00 : Audience de M. **José Benavides Munoz**, ministre de l'Education.
- 13 h 30 : Déjeuner officiel offert à la résidence par M. l'ambassadeur de France en l'honneur des membres de la mission.
- 17 h 30 : Audience du docteur **Oscar Trelles-Montes**, président du Sénat de la République du Pérou, en présence de M. **Francisco Belaunde-Terry**, président de la chambre des députés ainsi que des membres de la commission diplomatique des deux chambres du Parlement péruvien.

**18 h 30 : Audience de son Excellence M. Fernando Belaunde-Terry, Président de la République du Pérou.**

**Vendredi 20 février 1981 :**

- 9 h 00 : Visite de l'Alliance française de Lima-Miraflores sous la conduite de son président M. Juan Cortez, entouré des membres du conseil d'administration et et des membres du corps professoral.**
- 10 h 00 : Visite de l'Institut français d'études andines sous la conduite de son directeur M. François Megard et des membres de l'Institut.**
- 12 h 00 : Audience de M. José Benavides Munoz, ministre maire de Lima.**
- 13 h 30 : Déjeuner privé offert par les membres de la mission en l'honneur de M. l'ambassadeur de France.**
- 15 h 00 : Visite du collège franco-péruvien sous la conduite de M. Christian Trinité, proviseur, entouré des membres du corps professoral.**
- 18 h 00 : A la résidence de M. l'ambassadeur de France, remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur au docteur Pinzas, médecin de la mission diplomatique française.**
- 19 h 00 : Réception offerte par M. l'ambassadeur de France en l'honneur des membres de la mission, à laquelle ont participé des membres du gouvernement péruvien, des corps constitués et des personnalités du monde des arts et des lettres de la capitale péruvienne.**

**Samedi 21 février 1981 :**

- 6 h 30 : Départ de l'aéroport de Lima à destination du Cuzco par vol Aeroperu n° 163.**
- 8 h 05 : Arrivée de la mission à l'aéroport de Cuzco accueillie par Mme Antonia Vega Centeno, directrice régionale de l'Institut national d'archéologie et par une délégation du conseil de l'alliance française du Cuzco.**
- 10 h 00 : Visite des sites archéologiques de Sacsahuaman, Kenco, Puca-Pucara et Tombomachay.**
- 12 h 00 : Visite de l'Alliance française du Cuzco sous la conduite du président du conseil d'administration et des membres du corps professoral.**



- 15 h 00 : Visite du Qoricancha (temple du soleil) sous la conduite de **M. Roberto Samanez**, architecte en chef des monuments historiques, directeur régional du patrimoine.
- 16 h 30 : Visite de la cathédrale du Cuzco, du couvent de Sainte-Catherine et du musée historique régional.
- 19 h 00 : Séance solennelle du conseil provincial du Cuzco au cours de laquelle les membres de la mission ont reçu le titre et les insignes d'« Illustres visiteurs de la cité ».

**Dimanche 22 février 1981 :**

- 6 h 30 : Visite du site archéologique de Machu-Pichu sous la conduite de **Mme Antonia Vega Centeno**, directrice régionale de l'Institut national d'archéologie.
- 19 h 30 : Retour au Cuzco.

**Lundi 23 février 1981 :**

- 7 h 00 : Départ de l'aéroport du Cuzco pour Arequipa par vol aeroperu n° 825.
- 9 h 00 : Arrivée à l'aéroport d'Arequipa.
- 10 h 00 : Audience à l'Hôtel de ville du **Docteur José Villalobos Ampuero**, maire d'Arequipa, entouré des membres de la municipalité.
- 11 h 00 : Audience à la préfecture de **M. Javier Velasquez Ureta**, préfet du département.
- 11 h 45 : Audience à la préfecture de région de **M. Carlos Meneses Cornejo**, préfet de la région.
- 13 h 00 : Déjeuner offert par le conseil d'administration de l'Alliance française en l'honneur des membres de la mission.
- 15 h 00 : Visite de la ville d'Arequipa.
- 17 h 00 : Visite de l'Alliance française d'Arequipa sous la conduite de **M. Humberto Nunez Borja**, président du conseil d'administration, et de **M. Alain Sutra**, directeur.
- 18 h 00 : Réunion d'information avec les responsables de l'Alliance française et les professeurs français détachés à l'université « San Augustin » d'Arequipa.

- 19 h 00 : Réception offerte par le conseil d'administration de l'Alliance française en l'honneur des membres de la mission à laquelle participèrent les parlementaires de la région d'Arequipa, les autorités préfectorales et municipales et des personnalités du monde des arts, des lettres et des sciences.
- 20 h 30 : Concert donné par le chœur à quatre voix de l'Alliance française.
- 21 h 30 : Réception privée à la résidence du **Docteur José Villalobos Ampuero**, maire d'Arequipa.
- 22 h 30 : Dîner officiel offert en l'honneur des membres de la mission au Club Arequipa, par le maire et les membres du conseil municipal d'Arequipa.

**Mardi 24 février 1981 :**

- 8 h 30 : Visite du monastère de Santa Catalina.
- 11 h 00 : Réception solennelle en l'hôtel de ville de la municipalité d'Arequipa au cours de laquelle les membres de la mission ont reçu le titre et les insignes d'« Illustres visiteurs de la cité ».
- 12 h 30 : Déjeuner offert par **M. Alain Sutra**, directeur de l'Alliance française en l'honneur des membres de la mission.
- 15 h 30 : Départ de la mission de l'aéroport d'Arequipa à destination de Lima par vol Faucett 452.
- 17 h 30 : Arrivée de la mission à l'aéroport Jorge Chavez de Lima, accueillie par **Mlle Eliane de Dampierre**, ministre conseiller, et **M. Philippe Guérin**, premier secrétaire de l'ambassade de France au Pérou.
- 20 h 30 : Dîner officiel offert au Club national par le **Docteur Oscar Trelles-Montes**, président du Sénat du Pérou, en l'honneur de la mission, auquel participaient le Président de la Chambre des députés, des membres du Parlement, du ministère des Affaires étrangères et du corps diplomatique français au Pérou.

**Mercredi 25 février 1981 :**

- 8 h 30 : Visite du Centre de formation des instructeurs de l'enseignement professionnel péruvien (S.E.N.A.T.I.).

- 10 h 00 : Visite du Centre de formation technologique Blaise-Pascal, sous la conduite de M. Jorge Rios Cordova, suivie d'un entretien avec les membres péruviens et français du corps professoral.
- 11 h 30 : Réunion de travail à la Chancellerie diplomatique sous la présidence de M. l'ambassadeur de France.
- 13 h 30 : Déjeuner privé offert à la résidence par M. l'ambassadeur de France en l'honneur des membres de la mission.
- 16 h 00 : Visite de la ville de Lima.
- 20 h 30 : Dîner officiel offert par la mission en l'honneur de M. l'ambassadeur de France et les membres du corps diplomatique français à Lima.
- 23 h 00 : Départ de la délégation de l'aéroport Jorge Chavez de Lima à destination de Brasilia par vol Varig 845 via Rio de Janeiro.

**Jeudi 26 février 1981 :**

- 11 h 00 : Arrivée de la délégation à l'aéroport de Brasilia, accueillie par Son Excellence M. Jean Bellard, ambassadeur de France au Brésil, et M. Philippe Beaulieux, conseiller culturel et de coopération scientifique et technique, entourés des membres de la mission diplomatique française à Brasilia.
- 13 h 30 : Déjeuner privé à la résidence offert par M. l'ambassadeur de France en l'honneur des membres de la mission.
- 15 h 30 : Visite de l'Alliance française de Brasilia sous la conduite de M. Jean-Pierre Dessennoix, attaché culturel, entouré de membres du corps professoral.
- 16 h 30 : Visite de l'Ecole française de Brasilia.
- 17 h 00 : Entretien avec M. Sergio Pasqualli, secrétaire général du ministère de l'Education.
- 20 h 30 : Dîner offert par M. Georges Sidre, ministre conseiller près l'ambassade de France, en l'honneur des membres de la mission.

**Vendredi 27 février 1981 :**

- 9 h 30 : Réunion de travail à la chancellerie diplomatique sous la présidence de M. l'ambassadeur de France.

- 10 h 30 : Audience au Palais Itamarati de Son Excellence **M. Ramiri Saraiva Guerreiro**, ministre des Affaires étrangères.
- 11 h 30 : Visite de la ville de Brasilia.
- 13 h 00 : Déjeuner offert par **M. Philippe Beaulieux**, conseiller culturel, en l'honneur des membres de la mission.
- 16 h 00 : Audience au Palais du Parlement de **M. Luis Viana**, président du Sénat, et de **MM. Passos Porto et Gilvan Rocha**, sénateurs, présidents des commissions de la culture et de l'instruction.
- 21 h 30 : Dîner officiel offert à la résidence par **M. l'ambassadeur de France** en l'honneur des membres de la mission auquel participaient des membres du Parlement et du gouvernement brésilien et du corps diplomatique français à Brasilia.

**Samedi 28 février 1981 :**

- 8 h 30 : Départ de la mission pour Belo Horizonte par vol Varig 431.
- 9 h 30 : Arrivée de la mission à l'aéroport de Belo Horizonte accueillie par **M. Castaigns**, consul de France, **M. Ear**, attaché culturel, et **M. Renucci**, attaché de coopération dans l'Etat du Minas Gerais.
- 13 h 00 : Déjeuner offert par **M. Angelo Oswaldo de Araujo Santo**, secrétaire au Tourisme et à la Culture, en l'honneur des membres de la mission.
- 15 h 30 : Visite de la ville d'Ouro-Preto.
- 18 h 00 : Retour à Belo-Horizonte.
- 20 h 30 : Dîner offert par les membres de la mission en l'honneur de leurs hôtes français et brésiliens.

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars 1981 :**

- 10 h 30 : Départ de la mission de l'aéroport de Belo-Horizonte pour Rio de Janeiro par vol Varig 375.
- 11 h 30 : Arrivée de la délégation à l'aéroport de Galeao de Rio de Janeiro, accueillie par **M. Jean Galabru**, consul général de France et **M. Patrick Howlett-Martin**, consul général adjoint.

**Lundi 2 et mardi 3 mars 1981 :**

Séjour privé.

**Mercredi 4 mars 1981 :**

10 h 00 : Réunion de travail au service culturel de France avec M. Ear, attaché culturel, M. Herzlich, délégué général de l'Alliance française et les membres de la mission de coopération à Rio de Janeiro.

13 h 00 : Déjeuner privé offert par les membres de la mission en l'honneur de M. l'ambassadeur de France au Brésil.

15 h 00 : Visite de l'Alliance française de Rio de Janeiro.

20 h 30 : Dîner offert par le consul général de France à Rio, en l'honneur des membres de la mission.

23 h 00 : Départ de la mission de l'aéroport do Galeao à destination de Paris par vol Air France 092.

**Jeudi 5 mars 1981 :**

7 h 00 : Arrivée de la mission à l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle.

## CHAPITRE PREMIER

Sur un territoire de 1.285.000 kilomètres carrés, le Pérou compte une population de 18.270.000 habitants. Il a des frontières communes avec l'Equateur, la Colombie, le Brésil, la Bolivie et le Chili et une façade maritime de 2.500 kilomètres sur le Pacifique. Son taux de croissance du P.I.B. en 1980 a été de 3,1 %. Sans être parmi les plus démunis, — le pays possède des richesses potentielles impressionnantes — le Pérou, d'une certaine façon, est l'archétype d'un pays sous-développé d'Amérique latine.

### TITRE PREMIER

#### GÉNÉRALITÉS

#### LE PÉROU

##### 1. Aspects historiques et politiques.

Selon la tradition, la fondation de l'Etat Inca est le fait du premier empereur Pachacuti. En vérité, nul ne sait avec exactitude la part des Incas dans l'héritage des civilisations qui se sont développées sur le territoire actuel du Pérou.

Bien que privés d'animaux de trait et ne connaissant pas l'usage de la roue ni celui du fer, les Incas furent des organisateurs et des bâtisseurs exceptionnels. Les vestiges attestent de leurs capacités en tous domaines, qu'il s'agisse de la production agricole (greniers, canaux d'irrigation), de l'administration (temples, édifices civils) ou de la défense (forteresses, garnisons, fortifications).

C'est un empire solidement hiérarchisé qu'allait découvrir et conquérir, à partir de 1532, le corps expéditionnaire commandé par Diego de Almagro et Francisco Pizarre. Exploitant les querelles

dynastiques opposant les deux prétendants au trône, Atahualpa et Huascar, mais également les rivalités interethniques, les « conquistadores » allaient assurer en dix ans la domination de la couronne d'Espagne sur ces territoires pour trois siècles.

Par sa situation géographique — à cheval sur la Cordillère des Andes et longeant le littoral pacifique — le Pérou ne sera pas disputé par d'autres puissances coloniales, et la vice-royauté de Lima contrôlera dans une relative stabilité la plus grande partie de l'Amérique du Sud, au moins jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est à cette époque que s'amorce le déclin économique des colonies et les premières manifestations d'indépendance. La plus connue est la révolte — vite réprimée — de Tupac Amac en 1780.

C'est d'Argentine que viendra l'artisan de l'indépendance péruvienne. Le général San Martin, depuis le territoire chilien, débarque avec ses troupes à Paracas, entre à Lima le 28 juillet 1921, et proclame le jour même l'indépendance.

Il faudra néanmoins attendre l'action décisive du Vénézuélien Bolivar pour que les troupes espagnoles soient définitivement vaincues en 1824.

La république qui s'installe alors au Pérou est dirigée par des créoles. Malgré certaines tentatives de réforme agraire, la grande majorité de la population indigène ne verra pas son sort notablement amélioré par l'indépendance.

A partir de 1840, le pays connaîtra une certaine prospérité grâce à l'exploitation du guano et du nitrate. Mais après la désastreuse guerre du Pacifique (1879-1883), qui l'opposa au Chili, le Pérou allait entrer dans le xx<sup>e</sup> siècle lourdement endetté et politiquement amoindri. De plus en plus, le pays dépend de ses clients étrangers, la Grande-Bretagne d'abord, puis les Etats-Unis, dont l'emprise deviendra massive à partir de la Première Guerre mondiale. Les investissements iront surtout à l'agriculture, notamment vers les grandes exploitations de sucre et de coton ; en revanche, l'industrie ne sera guère encouragée avant les années 1950. C'est à cette époque que commencera l'alternance au pouvoir — irrégulière — de civils et de militaires.

L'important parti populiste fondé et dirigé par Raul Haya de la Torre, l'A.P.R.A., ne parviendra jamais, malgré ses succès électoraux, à conquérir la présidence de la République. De 1962 à 1968, celle-ci est occupée par l'architecte Fernando Belaunde Terry, démocrate et réformiste, chef du parti « Action Populaire ». Il connaît bien le pays profond et ses besoins. Cependant, sa politique d'indépendance nationale, d'intégration économique et culturelle de la masse indienne, de colonisation intérieure de l'Amazonie, s'enlisera avant le pronunciamiento du général Velasco Alvarado le 2 octobre 1968. L'armée péruvienne a mené, sous son impulsion, de 1968 à 1975, une poli-

tique d'inspiration progressiste, nationaliste (1) et tiers-mondiste, destinée à instaurer « une société de pleine participation ni capitaliste ni communiste ». Incapable d'atteindre cet ambitieux objectif, largement déconsidérée dans l'opinion et prenant elle-même conscience de l'échec de sa politique économique, elle devait décider, en 1977, sous la présidence du général Morales Bermudez, de céder la place aux civils. L'élection, en juin 1978, d'une Assemblée constituante qui siégea jusqu'au mois de juillet de l'année suivante constituait la première étape du processus de dévolution du pouvoir. L'organisation d'élections présidentielles et législatives en mai 1980 en fut la deuxième et dernière étape.

**La victoire très large de M. Belaunde, aux élections de mai 1980 (45 % des suffrages) s'explique sans doute par le charisme personnel de l'homme, mais aussi par un certain sentiment populaire de justice et un rejet général du régime militaire. Dans le même temps, le peuple péruvien sensible aux promesses électorales de M. Belaunde (amnistie emploi, santé, éducation) exprimait l'espoir d'une amélioration de son niveau de vie, qui a sensiblement regressé, en particulier, au cours des dernières années du pouvoir militaire.**

Installé officiellement le 28 juillet 1980, le nouveau gouvernement civil, soucieux de compléter les structures démocratiques du pays, a organisé des élections municipales qui ont eu lieu à la fin du mois de novembre 1981 et qui ont vu triompher le parti du Président. Les libertés démocratiques ont été rétablies. Les principaux organes de presse ont été rendus à leurs anciens propriétaires, et sont libres. L'amnistie a été promulguée, le dialogue avec les syndicats renoué.

**Le Pérou a donc retrouvé la démocratie, mais le nouveau régime n'est pas encore très assuré. Certains actes de terrorisme — attribués à un petit groupe d'extrême gauche — donnent des arguments aux tenants de la manière forte.**

Par ailleurs, la situation économique et sociale commande la prudence sur l'évolution politique du pays.

## **2. La situation économique et sociale.**

Tournant le dos à l'étatisme et au dirigisme des militaires, le gouvernement de M. Ulloa a mis en œuvre une politique résolument libérale : ouverture des frontières aux importations et encouragement aux investissements de l'étranger, suppression des subventions

---

(1) Qui s'est traduite par l'interruption provisoire des relations diplomatiques avec la France à la suite d'une campagne menée contre nos expériences nucléaires.



aux produits alimentaires de base, suppression ou diminution des avantages fiscaux concédés aux exportateurs. De la planification, qui avait eu son heure de gloire sous le précédent régime, il n'est plus question.

Dans le programme qu'il a présenté au cours de l'été 1980, le chef du Gouvernement a annoncé une centaine de grands projets d'investissements d'un montant total de 9 milliards de dollars, la moitié devant être financée par l'appel à l'extérieur. Ces objectifs ambitieux seront vraisemblablement difficiles à atteindre, car le pays — essentiellement minier — est durement frappé par la diminution des cours du cuivre et la vente par les Etats-Unis de ses stocks d'argent. Le taux d'inflation enregistré en 1981 a été deux fois plus élevé que celui prévu initialement : 70 %.

La politique néo-libérale a des conséquences immédiates sur les couches les plus déshéritées d'une population qui compte déjà 58 % de chômeurs. La bureaucratie et la corruption n'aident pas au développement du secteur industriel. Le Pérou dispose pourtant d'atouts considérables. Le potentiel minier est impressionnant : fer, argent, cuivre, zinc. Le centième seulement des gisements de pétrole est exploité (on évalue les réserves d'or noir à quatre milliards de barils). En 1980, le secteur énergie-mine a rapporté 70 % de la valeur des exportations. De gros efforts sont entrepris pour accroître l'exploration dans la région de la forêt amazonienne, en particulier la création d'infrastructures routières qui font cruellement défaut dans cette zone, comme d'ailleurs dans l'ensemble du pays.

**Restauration démocratique et néo-libéralisme économique :** le Gouvernement tente vaille que vaille de suivre la ligne qu'il a tracée. Mais nul ne peut avancer dans ce pays à la géographie aussi tourmentée, à la population éclatée et marginalisée, s'il parviendra à résoudre les problèmes d'un sous-développement endémique.

## TITRE II

### **DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES FRANCO-PÉRUVIENNES**

Le ministère des Relations extérieures a consacré environ 15 millions de francs pour financer l'ensemble de ses actions de coopération avec le Pérou au cours de l'année 1981. Cette enveloppe modeste se situe à un niveau identique à celui du Venezuela. Elle est très inférieure aux moyens dont dispose la coopération avec le Brésil ainsi qu'on le verra plus avant.

La coopération avec ce pays a été influencée par les fluctuations qu'ont connues les relations franco-péruviennes ces dernières années et les difficultés économiques. Un réajustement en hausse de l'enveloppe de coopération était intervenu entre 1973 et 1978, malheureusement interrompu en 1979 et 1980, de telle sorte que les moyens mis en œuvre par la France sont globalement en déclin. Cette situation est d'autant plus critique que le Pérou ne dispose que de moyens limités et ne peut guère relayer nos actions.

L'action culturelle et technique de la France au Pérou est orientée dans trois directions :

- la diffusion de la langue et de la culture française ;
- la recherche scientifique et l'enseignement universitaire ;
- la coopération technique bilatérale.

La première action relève de l'Alliance française, du collège franco-péruvien et des services culturels de l'ambassade. Près d'une quarantaine de professeurs sont chargés de cette action à caractère à la fois linguistique, pédagogique, littéraire et artistique.

La seconde action s'appuie à la fois sur l'équipe de l'Institut français d'études andines, dont les travaux s'étendent par définition à l'ensemble de la zone, et sur une vingtaine de professeurs engagés tantôt dans des tâches d'enseignement et de recherches dans différentes universités de Lima et de province (U.N.I., P.U.C., U.N.S.A.), tantôt dans des tâches de formation professionnelle (S.E.N.A.T.I.).

La dernière enfin fait appel à des experts permanents et des missions de courte durée (plus d'une vingtaine en 1980) afin de mettre en œuvre des projets de coopération dans des domaines aussi

variés que la médecine, l'administration publique, la planification, les eaux souterraines, etc. Elle s'appuie sur l'envoi de boursiers d'études ou de stages dont plus d'une centaine se trouve en France actuellement.

### 1. Les échanges linguistiques.

Le français a quasiment disparu depuis 1972 de l'enseignement secondaire péruvien, et n'occupe à l'université qu'une place limitée. Des actions de soutien sont entreprises, en particulier à la radio-télévision. Une aide assez importante, essentiellement sous forme de bourses d'études, est accordée à l'enseignement supérieur scientifique et aux sciences humaines, politiques, économiques et juridiques (14 coopérants).

Pour ce qui concerne l'enseignement français, il est assuré par le collège franco-péruvien de Lima qui compte 1.122 élèves et les 7 alliances françaises, réparties sur tout le territoire, qui comptent 15.000 inscrits.

### 2. Les échanges culturels.

Dans le domaine du cinéma, le Pérou ne possède pas un marché suffisamment « porteur » pour susciter l'intérêt des professionnels. Cependant, une semaine itinérante du cinéma français a été organisée en 1980. Il faut signaler aussi l'action de diffusion conduite par les services culturels de l'ambassade, notamment auprès des cinémathèques des alliances.

La télévision a connu une certaine faveur de notre part, puisque l'I.N.A. envoie régulièrement des programmes français à titre gratuit à raison d'une centaine d'heures par an. En outre, la radio péruvienne diffuse régulièrement des méthodes d'enseignement du français.

Les échanges artistiques n'ont pas été très nombreux. On relève pour 1980 les actions suivantes :

- Invitation à Lima du guitariste Alexandre Lagoya ;
- Invitation du pianiste Philippe Entremont ;
- Spectacle audiovisuel sur le « Bateau-lavoir » ;
- Exposition « La gravure d'aujourd'hui et le livre illustré ».

Bien que de qualité, ces manifestations restent très limitées.

### 3. La coopération dans le domaine des sciences et des techniques.

La présence scientifique française est assurée de façon permanente par l'Institut français d'études andines, géré par le service de la Recherche, qui « rayonne » sur l'ensemble des pays andins, et poursuit des études dans les domaines des écosystèmes montagneux, des sciences de la terre, en collaboration avec le C.N.R.S. et l'O.R.S.T.O.M., et de l'archéologie.

La coopération technique est particulièrement développée dans les secteurs suivants :

— l'administration publique (économie, entreprises publiques, statistiques, diplomatie) ;

— la médecine ;

— les mines (près d'un million de francs en 1980) avec le concours du B.R.G.M. (prospection de minerais de cuivre et de nickel) ;

— l'énergie solaire, avec la collaboration du C.O.M.E.S.

D'une façon générale, notre coopération culturelle, malgré les initiatives et les efforts déployés par nos agents sur le terrain, n'est pas au niveau de ce que l'on est en droit d'attendre de la part d'un pays comme la France.

Ceci est d'autant plus regrettable que le Pérou, depuis 1980 surtout, souhaite vivement renouer des liens privilégiés avec l'Europe, et singulièrement avec notre pays, auquel l'élite dirigeante porte une considération et un attachement très grands.

Fait significatif du peu de cas dont les services des Relations extérieures font de notre coopération avec le Pérou, la commission mixte culturelle franco-péruvienne ne s'est pas réunie depuis mai 1977, bien que l'accord prévoit une réunion biennale. Elle ne l'est toujours pas au moment où ce rapport est publié, malgré les promesses faites par les plus hauts responsables de la Direction générale des relations culturelles à Paris.

### TITRE III

## L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Depuis la réforme de 1972, la seconde langue vivante a été supprimée des programmes du cycle secondaire. Toutefois, un regain d'intérêt se manifeste pour la réintroduction de l'étude d'une seconde langue qui serait le français, l'allemand et l'italien.

Au niveau de l'enseignement supérieur, il n'y a pas de secteur spécialisé dans l'étude des langues. Le français n'a qu'un caractère facultatif et épisodique.

Le projet de programme dans le domaine des échanges linguistiques et l'enseignement porte sur un montant global s'élevant à près de deux millions de francs. Il comporte deux ensembles distincts relevant de deux sous-directions différentes : les échanges linguistiques proprement dits et l'enseignement.

**Les échanges linguistiques sont assurés par le Centre du français scientifique et technique qui arrive en tête — en termes financiers — avec près de 800.000 F.**

Antenne pédagogique et linguistique directement rattachée au Service culturel de l'ambassade de France, il est appelé à jouer un rôle décisif dans le rétablissement du français dans l'enseignement public secondaire péruvien. Un projet de formation de professeurs de mathématiques doit débiter cette année à l'Institut pédagogique national avec la prochaine arrivée d'un expert spécialiste de cette discipline.

**L'enseignement proprement dit représente près de 750.000 F répartis en deux masses sensiblement égales :**

Les alliances françaises d'une part, complétées par les collèges religieux, qui forment la partie la plus importante de ses « sections extérieures » et le collège franco-péruvien « Du Petit-Thouars », d'autre part, avec 302.000 F de dépenses comprenant une subvention de rémunération, des bourses de stage et des fournitures de matériel.

#### **1. Le centre du français scientifique et technique.**

Fonctionnant comme un véritable bureau pédagogique, le Centre français scientifique et technique repose sur une équipe de spécialistes chargés avant tout de la formation des professeurs péruviens de

français. Actuellement, leur action se développe selon trois axes principaux :

La coopération avec le ministère de l'Education s'appuie sur la réalisation d'un **plan pilote triennal** visant à réintroduire le français dans l'enseignement secondaire au niveau des classes correspondant à notre premier cycle français. Un projet d'accord de coopération entre le Ministère et le Service culturel de l'ambassade a été soumis à l'agrément des parties intéressées. Il y a là une chance exceptionnelle à saisir de rendre à notre langue une place qu'elle a perdue dans ce pays depuis 1940. Le Centre du français scientifique et technique fournit à cet effet depuis plus d'un an une aide très importante sous forme de matériel didactique, d'opérations de formation et d'assistance pédagogique et méthodologique (mise au point des programmes, etc.).

D'autre part, la coopération avec l'Institut pédagogique national a été engagée. L'I.P.N. est une ancienne école normale de jeunes filles dont le sérieux et la réputation sont bien établis.

Il s'agit pour le Centre du français scientifique et technique d'y mettre en place un département de français destiné à préparer en cinq ans de futurs professeurs licenciés de français. D'ores et déjà, l'assistance pédagogique s'élèvera en 1982 à une moyenne hebdomadaire de trente heures, ce qui représente une charge considérable.

Enfin, la coopération avec le Centre de langues et l'université catholique se traduit par l'élaboration de programmes des cycles d'enseignement. C'est la seule intervention du français scientifique et technique au plan universitaire.

En dehors de ces grandes orientations, le Centre continue d'assurer la formation linguistique des boursiers du Gouvernement français et donne également une série de cours dans les organismes associés aux opérations de coopération technique de l'ambassade de France. On peut citer, par exemple, les cours de français donnés au S.E.N.A.T.I. (Centre national de formation professionnelle), au S.E.N.A.M.H.I. (Météorologie nationale, au ministère de l'Agriculture (eaux souterraines), à l'université des ingénieurs (département de physique).

Pour accomplir les tâches qui lui sont confiées, le Centre s'appuie sur une équipe formée de quatre français (deux civils plus deux V.S.N.A.) et de six péruviens qui assurent à la fois le service d'enseignement (environ 142 heures annuelles) et le service d'animation pédagogique. Il constitue à l'heure présente un remarquable outil de travail bien rodé et doté d'un excellent esprit de coopération.

## 2. Le collège franco-péruvien.

Etablissement privé à caractère expérimental, le collège franco-péruvien est géré par une société civile à responsabilité limitée dont la majorité des parts appartient à l'ambassade de France (80 %). Le collège est rattaché depuis 1974 à un groupement ou noyau éducatif qui donne chaque année son approbation aux programmes qui lui sont présentés.

Jusqu'en 1974, la responsabilité exclusive du fonctionnement de ce collège incombait à un directeur français nommé par un conseil d'administration sur recommandation du Gouvernement français représenté par son ambassade. La création en 1975 d'une direction péruvienne dans des conditions imprécises et sans que le conseil d'administration du collège ait clairement indiqué, comme le prévoyait la loi, les rapports que celle-ci entretiendrait avec le directeur français devait être à l'origine d'une longue crise faite d'ambiguïté et de malentendus. Le directeur français ne devait pas tarder en effet à se trouver relégué dans un rôle marginal de directeur « pédagogique » de la seule section française (de la deuxième à la terminale). Les efforts tentés au cours de ces deux dernières années pour rétablir une codirection équilibrée n'ont pas été couronnés de succès. L'expérience, comme on pouvait le prévoir, s'est traduite par un échec et le départ du directeur français qui a préféré renoncer à sa mission plutôt que de poursuivre une expérience décevante et sans issue. Comme il n'était pas possible d'accepter indéfiniment la prolongation d'une telle situation préjudiciable à nos intérêts, il a été décidé d'étendre au collège franco-péruvien le bénéfice du régime en vigueur dans les autres collèges étrangers (« expérimentaux ») de Lima. Autrement dit, on a procédé à une restructuration de la direction de manière à rétablir le directeur français dans son rôle de directeur général assisté d'un directeur péruvien qui fait office de conseiller et d'intermédiaire auprès des autorités péruviennes.

Depuis le début du mois de février 1981 (date de la rentrée scolaire), une nouvelle direction tant française que péruvienne a donc été mise en place. Cette relève constituait un préalable indispensable à toute réorganisation sérieuse de l'établissement si souvent promise et toujours ajournée.

La réforme instituée en 1974 et qui est de nouveau remise en question avec le dépôt d'un avant-projet de loi générale sur l'éducation et la culture, prévoyait que l'enseignement dans les collèges expérimentaux se donnerait moitié en espagnol et moitié en langue étrangère. En fait, cette règle impérative n'a jamais été respectée nulle part sauf au collège franco-péruvien où elle a reçu une inter-

prétation restrictive de la part de la directrice d'alors. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Tandis que la majeure partie de l'enseignement se donne en anglais dans les collèges anglo-américains ou en allemand dans les collèges suisse et allemand, à peine 55 % de l'enseignement se donne en français au collège franco-péruvien.

Le collège franco-péruvien « Du Petit Thouars » compte plus de 1.100 élèves dont deux tiers de péruviens, 13 % de bi-nationaux, 10 % de français et autant d'étrangers. Sur les 80 enseignants du collège, on dénombre 21 professeurs détachés et 59 recrutés locaux dont 38 français, 38 péruviens et 4 étrangers.

*Les problèmes sont essentiellement de trois ordres, pédagogique, financier et administratif.*

— *Pédagogique* : outre la répartition de l'enseignement entre les deux langues, l'absence d'une véritable politique de recrutement a entraîné une baisse du niveau notamment par l'effet de certains professeurs recrutés localement. On n'a guère tenu compte jusqu'ici du degré de qualification (diplômes, stages, francophonie) des candidats et la direction péruvienne qui s'était réservée l'exclusivité des contrats, pratiquait une politique de nivellement à la base.

Pour porter remède à cet état de choses, il convient donc de mettre en place au plus tôt un cadre de rémunération suffisamment ouvert pour permettre à la direction de susciter et de retenir des candidatures valables que l'on a plutôt découragées jusqu'à maintenant.

— *Financier* : le relèvement du niveau de recrutement passe nécessairement par celui des frais de scolarité (inscription, etc.) demandés aux parents. La subvention de fonctionnement accordée par le Gouvernement français depuis trois ans ne saurait s'y substituer et ne peut jouer qu'un rôle d'appoint, important mais insuffisant.

Il est prévu que l'association des parents d'élèves s'associe à l'effort de redressement.

— *Administratif* : les problèmes nés d'une dualité des pouvoirs ont disparu avec la refonte de la direction. Cependant, il apparaît souhaitable que le conseil d'administration du collège, dont le renouvellement apparaît nécessaire, sorte de l'effacement dans lequel il s'est trop longtemps cantonné pour jouer un rôle à sa mesure, comparable à celui des conseils des autres collèges qui se réunissent tous les mois pour suivre les affaires en cours et apporter à la direction le soutien dont elle a besoin.

En conclusion, on peut dire que, pour la première fois depuis six ans, toutes les conditions apparaissent réunies pour entreprendre en profondeur le travail de redressement qui doit permettre à notre collège de retrouver le rang et la réputation qu'il avait autrefois.



Il reste à souhaiter que, dès maintenant et dans l'avenir, toutes les précautions soient prises pour prévenir le retour de certains errements passés qui nous ont coûté cher.

### 3. Les Alliances françaises.

On compte huit centres culturels au Pérou, dont :

**Trois à Lima** : au centre-ville, à Miraflores et le centre Jésus-Maria auxquels viennent s'ajouter trois centres correspondants à Chimbote, à Huacho et à Puno.

**Cinq sont situés en province** : à Arequipa, au Cuzco, à Trujillo, à Chiclayo et à Piura.

En outre, l'Alliance française intervient dans un certain nombre d'établissements secondaires et universitaires privés chez lesquels elle entretient des « sections extérieures » sous forme de cours et d'assistance pédagogique.

Parmi celles-ci, il convient de faire une place à part aux établissements religieux dans lesquels le français continue d'occuper une place privilégiée (la Recoleta, Belen). Le collège des Sacrés-Cœurs qui compte plus de 2.000 élèves et une vingtaine de professeurs de français bénéficie d'une aide importante sous forme de trois contrats-types et d'une subvention de 60.000 F justifiée par l'importance et la qualité des horaires de français qu'il continue d'assurer.

Au total on dénombrait, en 1980, plus de 4.400 inscrits dans les centres culturels proprement dits, dont 3.625 à Lima et 4.761 dans les sections extérieures (770 heures annuelles d'enseignement). C'est donc un peu plus de 9.000 personnes qui suivent les cours de cette institution.

Lourdement déficitaire depuis plusieurs années, le budget de l'Alliance française est en voie d'équilibre grâce à une gestion rigoureuse et à l'augmentation de la subvention du Département passée l'an dernier de 43.000 à 64.500 F et portée cette année à 80.000 F.

Le déplacement du centre de gravité culturel de Lima vers les quartiers de Miraflores et de San Isidro rend de plus en plus nécessaire l'aménagement du local de Miraflores destiné à servir de théâtre et de salle de conférences. L'ajournement d'une subvention de 200.000 F dont le principe avait été adopté il y a deux ans risque en effet d'en retarder indéfiniment la réalisation et d'entraver le développement normal des activités culturelles proprement dites. Ceci est d'autant plus dommage que votre Commission a pu apprécier le rayonnement de certaines alliances lorsqu'elles sont dotées

des moyens appropriés. Ainsi, celle d'Arequipa, qui par le dynamisme de ses animateurs est une véritable Maison de la culture de la ville, laquelle, rappelons-le, est la deuxième du Pérou.

En 1980, 356 manifestations culturelles (dont 173 projections, 113 représentations théâtrales, 44 concerts, 14 expositions et 9 conférences) ont été organisées à Lima et 457 dans les Alliances ou les centres correspondants de province.

#### TITRE IV

### LES RELATIONS CULTURELLES, TECHNIQUES ET L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

#### 1. Les échanges culturels.

Les principales manifestations culturelles françaises bénéficiant de l'appui de la France sont généralement organisées en liaison et avec le concours de l'Alliance française de Paris qui réalise depuis quelque temps un programme de tournées artistiques.

Ainsi, en 1980, la chanteuse Béatrice Arnac, le pianiste Bertrand Molia, le conteur Jacques Doyen et le Duo Ondine (flûte et piano) ont pu se produire devant le public libanais et le public de la plupart des Alliances de province.

Le guitariste Lagoya a été, quant à lui, accueilli grâce à une initiative de l'Agence locale d'Air France et la participation de l'Action artistique.

Souhaitée depuis longtemps, une semaine de cinéma français, patronnée par l'ambassade de France et Unifrance-Film et organisée localement par l'Alliance française, a connu en novembre 1980 un immense succès. Il est seulement regrettable que ce genre de manifestation destinée à faire connaître le cinéma français n'ait pas encore convaincu les distributeurs commerciaux de l'intérêt d'importer et de présenter des films français. Le coût, élevé, en freinerait, semble-t-il, la diffusion commerciale. La répétition plus fréquente, de festivals de cinéma français pourrait, en tout cas, combler, provisoirement, cette lacune.

Des expositions ou des montages photographiques sont régulièrement présentés dans différentes galeries ou musées de la ville : en 1980, la Bande dessinée, Ris-Orangis, Banlieue française, les

Technologies appropriées, les enfants photographes, Honoré Daumier, Gustave Flaubert... ont attiré un public nombreux. En province, ces manifestations se font sous l'égide de nos Alliances qui fonctionnent comme de véritables centres culturels et lorsque l'Alliance n'est pas représentée, des semaines culturelles (Iquitos, Ayacucho) sont organisées avec les instituts locaux de la culture ou les universités, expositions, projections de films, conférences, émissions de radio et de télévision consacrées à la vie culturelle française constituent généralement un véritable événement local et permettent d'apprécier le courant de sympathie et d'attachement, sincère, que le peuple péruvien, dans son ensemble, manifeste à l'égard de notre pays, comme les membres de la mission peuvent en porter témoignage.

Au cours de l'année 1981, la poursuite de notre action se situe dans les mêmes secteurs d'activités : Le Quintette de cuivres de France, le Quator de France, le Trio Densité V, Georges Chelon se sont produits. Une exposition de tapisseries contemporaines a été organisée en juillet à l'occasion des fêtes nationales française et péruvienne (28 juillet). Une tournée théâtrale d'envergure aurait été souhaitée qui aurait contribué à l'effort entrepris par les nouvelles autorités de l'Institut national de la Culture pour recréer un théâtre national. Il ne semble pas qu'elle puisse se réaliser prochainement.

Les manifestations culturelles péruviennes, qui, à titre de réciprocité, sont susceptibles d'être organisées en France, ne sont encore que modestes.

La présence culturelle péruvienne en France ne s'est manifestée ces dernières années que par la présentation en décembre 1980 au siège de l'U.N.E.S.C.O., d'une exposition consacrée à l'enseignement des Beaux-Arts à l'Université catholique de Lima. A cette occasion, son directeur, le professeur Winternitz, avait été invité par la France.

Un projet de l'administration péruvienne précédente qui souhaitait présenter en France une exposition consacrée à l'art colonial et la peinture cusquéenne n'a pu se réaliser. Il semble maintenant définitivement compromis car les évasions massives et illicites d'œuvres d'art péruvien qui ont récemment alimenté les marchés occidentaux ont amené les autorités péruviennes à interdire la sortie, même à titre officiel et temporaire, de tout ce qui fait partie du patrimoine national.

Par contre, un projet de festival de cinéma péruvien de court et long métrage, pourrait être réalisé dans le courant de l'année 1981.

## 2. Les échanges audiovisuels.

Notre présence sur les ondes est plus réelle à la radio qu'à la T.V. Un cours de français sur Radio 100, chaîne à modulation de fréquence, s'est terminé, mais Francoscopie, une émission d'actualité culturelle et de variétés françaises, est présentée chaque mardi soir avec le concours de l'Alliance française. Cette émission est financée par nos soins. D'une façon générale, et en dehors de notre intervention, la chanson française est très largement diffusée (Aznavour, Bécaud, Montand, Polnareff, Mireille Mathieu, les Compagnons de la chanson...).

La télévision est d'un accès plus difficile, les chaînes privées (canaux 4 et 5) ne travaillant que sur une base purement commerciale. La chaîne nationale (canal 7) a, elle aussi, de plus en plus des exigences commerciales : elle subit, en outre, le contre-coup des remaniements gouvernementaux en matière d'information. Ses nouveaux dirigeants nous sont plus favorables que par le passé, mais aucune mesure concrète n'a encore vu le jour.

Le Pérou est le seul pays d'Amérique latine qui bénéficie encore de la distribution culturelle de programmes télévisés français à titre gratuit, par l'I.N.A. Pour tous les autres pays de cette région, notre action s'oriente depuis un an vers des actions de soutien aux opérations commerciales puisque aussi bien la distribution culturelle menée depuis 1976 a joué son rôle d'incitation.

Cette action revêt une certaine ampleur : nous nous sommes engagés à fournir chaque année cent heures de programmes à la télévision péruvienne.

Elle a été mise sur pied en juin 1979, à l'issue du M.I.P./T.V. Cannes et des séances de visionnage organisées à Paris pour des représentants des télévisions d'Amérique latine : quatre représentants de l'E.N.R.A.D. (organisme coiffant les télévisions péruviennes) avaient été invités par la Direction générale à ces deux manifestations (prise en charge frais de voyage et frais de séjour). Cette invitation a été renouvelée en 1980, avec succès.

Dans le domaine du cinéma, le Pérou est un marché quasi inexistant pour notre cinéma (quatre films achetés en 1978, un en 1979). Cette situation s'explique à l'évidence par les faibles ressources du Pérou.

Nous essayons de maintenir une présence minimum du cinéma français, grâce à l'action culturelle française en général et par l'organisation de semaines du cinéma français ainsi qu'on l'a vu.

### 3. L'aide à la recherche et l'Institut français d'études andines.

Le Service de la recherche de la Direction générale des relations culturelles gère un institut au Pérou : « l'Institut français d'études andines », organisme d'intervention en matière de recherches, menant lui-même des recherches et servant de base logistique à des équipes travaillant dans la même région (les quatre pays andins : Pérou, Equateur, Colombie, Bolivie).

L'I.F.E.A. compte près de trente-trois années d'existence puisque son inauguration remonte au 14 mai 1948. Il a été conçu dès l'origine pour accueillir des chercheurs français travaillant sur les pays andins et resserrer les liens scientifiques entre savants des deux pays.

Son rôle n'a cessé de s'élargir, notamment depuis que furent créés en 1965 des postes de chercheurs à temps plein dont le nombre est maintenant de huit. Depuis 1972, son directeur réside à Lima et ses services sont installés dans un vaste local que l'Institut partage avec l'Alliance française de Miraflores. Les résultats des travaux entrepris donnent lieu à des publications régulières, « bulletins » et « travaux » qui reçoivent des articles en provenance de la zone andine tout entière.

**Les grandes orientations actuelles sont les suivantes :**

— L'étude de l'impact de l'homme sur les écosystèmes montagneux, opération pluridisciplinaire en voie d'achèvement dans laquelle sont intervenus tour à tour des géographes, des sociologues et surtout des agronomes. Ce vaste travail scientifique devrait permettre en principe non seulement d'améliorer la connaissance des milieux montagnards péruviens, peu favorables à l'homme, mais également d'en préciser les conditions d'amélioration, voire de survie.

L'achèvement des études de la vallée du Chancay coïncidera avec la mise en route d'une nouvelle opération dans la région de Loja en Equateur.

— L'archéologie est représentée par les missions successives que dirige Mlle Danièle Lavallée sur le site de Telar Machay dans la région de Junin.

Ces fouilles ont déjà permis d'établir une séquence stratigraphique très complète de la préhistoire péruvienne.

— Les sciences de la Terre englobent principalement l'étude de la tectonique récente, du volcanisme et de la sismologie. Ces tra-

vaux sont conduits en collaboration avec l'Institut géophysique du Pérou.

Par ailleurs, l'Institut a lancé de remarquables opérations de formation sur le terrain en étroite coopération avec l'Université catholique et la Compagnie minière de Buenaventura qui ont connu un franc succès et contribue au bon renom de l'Institut.

Enfin, des recherches paléontologiques se développent sur les gisements de mammifères marins de la côte péruvienne. Au total, l'équipe de chercheurs de l'I.F.E.A. constituée d'une demi douzaine de pensionnaires et de V.S.N.A. présente un bilan positif.

**Il faut mentionner quelques ombres au tableau cependant :**

— le contre-coup subi par les activités de l'I.F.E.A. dans les pays voisins (coup d'Etat en Bolivie, conflit peruano-équatorien) ;

— la faible place tenue par certaines sciences humaines, notamment l'histoire, dans les travaux de l'I.F.E.A. qui ne manque pas de susciter périodiquement les regrets de certains spécialistes péruviens. Ces derniers déplorent parfois le caractère assez exclusif des orientations de recherches données en France par le Conseil scientifique de l'I.F.E.A. ;

— la question des statuts enfin, dont la présentation par la France et la reconnaissance par le Pérou étaient prévues aux termes de l'Accord culturel franco-péruvien du 29 mars 1972 mais qui n'a toujours pas été réglée pour des raisons douanières. Il s'agit en effet d'obtenir la libre entrée de trois véhicules tous terrains qui constituent l'outil de travail de la mission et qu'on ne peut se procurer sur place. Tous les efforts entrepris jusqu'à ce jour achoppent sur cette difficulté et sont restés sans résultats. Il en résulte des conséquences dommageables et des frais ruineux pour entretenir un parc d'une vétusté certaine.

#### **4. La coopération technique et l'aide au développement.**

La coopération technique française au Pérou relève d'une part du Service « Sciences, Techniques et Développement » du Quai d'Orsay, et d'autre part, du Service commercial du ministère de l'Economie.

Elle découle de l'Accord de coopération culturelle, scientifique et technique, signé le 29 mars 1972, entré en vigueur le 24 septembre 1976.

Son contenu a été précisé lors des réunions de la commission mixte franco-péruvienne dont la dernière s'est tenue à Lima du 23 au 25 mai 1977.

D'après les évaluations effectuées par l'Institut national de planification la coopération française aurait occupé entre 1976 et 1979 la position suivante (estimation en dollars U.S. \$).

Années	Montant	Rang
1976 .....	2.110.000	6°
1977 .....	1.243.000	12°
1978 .....	1.017.000	14°
1979 .....	1.720.000	8°
1980 .....	1.220.000	non précisé

Sur la base du dollar à 5 F le montant pour 1981 s'élèvera aux environs de 1.100.000 U.S. \$ ce qui ne manquera pas de se traduire de nouveau par un recul relatif dans le classement par pays.

La coopération avec le Pérou présente la caractéristique d'être très développée dans le secteur de l'administration publique, plus particulièrement économique et financière.

En 1980, nous avons remplacé au C.O.A.P. (Comité des assessseurs du Président) qui conseille le Président de la République sur la situation économique, un expert qui avait suivi le général Morales Bermudez dans son ascension depuis le ministère des Finances. Son action a été complétée par deux missions du Secrétaire général de la Commission des comptes de la nation sur les problèmes des entreprises publiques. Un spécialiste a été affecté à la Direction de comptabilité publique pour la mise en œuvre du plan comptable.

Parallèlement, l'I.N.S.E.E. apporte son concours par des courtes missions et un soutien technique à l'expert placé à l'Office national de statistiques. Enfin, l'I.I.A.P. accueille chaque année un ou deux jeunes diplomates qui viennent suivre la section diplomatique, et un cours de planification est donnée à l'Institut de Planification.

**En agriculture**, nous avons apporté un concours en experts, bourses et matériel, à la Direction générale des eaux du ministère de l'Agriculture pour l'évaluation des ressources en eaux souterraines en vue de leur utilisation agricole et industrielle. L'opération est cependant la seule du genre en matière agricole.

Après une interruption de trois ans, on est passé à une nouvelle étape avec l'envoi d'un expert et l'organisation de séminaires de spécialisation en **hydrologie et en informatique**. La coopération apportée par la création d'une plantation-pilote de palmiers à huile a abouti à un contrat commercial avec l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux, et un V.S.N.A. est affecté auprès du Centre international de la pomme de terre.

**Les échanges médicaux se déroulent avec les Facultés de médecine et la Sécurité sociale péruviennes. Des cours et des perfectionnements sont assurés en uro-néphrologie, chirurgie, immunologie, neurologie, anesthésiologie.**

**Dans le secteur des technologies, les actions sont engagées dans trois directions.**

L'aide apportée à la nouvelle Ecole nationale de la marine marchande, qui s'est révélée décevante dans la mesure où elle ne paraît pas susceptible de déboucher sur des centres d'équipement, prend fin avec le don de la dernière tranche de matériel pour les laboratoires et l'envoi d'un V.S.N.A. chargé de la formation des moniteurs.

**La coopération minière, menée depuis trois ans avec le concours du B.R.G.M. auprès de l'Institut péruvien de géologie et des mines, avait pour objet une participation à des recherches de cuivre et de nickel dans deux régions des Andes. La découverte très prometteuse d'un gisement de pyrites de cuivre dans la zone de Tambo Grande a conduit la France à répondre favorablement à la demande péruvienne en approfondissant encore en 1980 la prospection afin de pouvoir procéder à l'évaluation du gisement et de déboucher sur une exploitation industrielle.**

Des stages sont également accordés chaque année pour des perfectionnements de géologues et d'ingénieurs des mines à Nancy.

**Enfin, une coopération en énergie solaire a commencé il y a quatre ans avec le Service national d'hydrologie et de météorologie (S.E.N. A.H.M.I.). Elle s'appuie sur les travaux d'électronique effectués par nos deux experts à l'Institut de huancayo et bénéficie du concours en France du Centre de recherches universitaires de Perpignan et de la Météorologie nationale. A l'heure actuelle, l'expert procède aux contrôles de mesure de rayonnement solaire dans les diverses stations existantes à l'étalonnage du matériel offert. Le Commissariat à l'énergie solaire qui a passé un accord avec l'Organisation latino-américaine pour le développement de l'énergie (O.L.A.D.E.) basée à Quito suit de près ce projet pour lequel nous nous préoccupons, parallèlement à la poursuite des travaux scientifiques d'aboutir rapidement à certaines applications pratiques. On s'efforce aussi, de mener à bien un programme de mesures de radiations susceptible de déboucher ultérieurement sur d'éventuelles applications pratiques. Cette collaboration s'effectue simultanément avec l'Institut de géographie et le Service national de météorologie.**

**Un architecte V.S.N.A. spécialiste de constructions en terre est affecté depuis 1979 au ministère de l'Habitat.**

**Une bourse pour un journaliste complète nos activités.**

**— Dans le domaine universitaire, on relève une coopération scientifique dans le domaine de la physique, inaugurée il y a quin-**



zaine d'années entre l'Université de Grenoble d'une part, l'Université des ingénieurs et l'Université catholique d'autre part.

Elle se traduit par des échanges de professeurs complétés par l'envoi de boursiers.

**La formation technique professionnelle occupe une place traditionnelle au centre Blaise-Pascal dépendant du Service national de formation industrielle (S.E.N.A.T.I.).**

Mis en place en octobre 1975, grâce à l'aide de la coopération française, il est à même d'assurer la formation pédagogique et le perfectionnement technique des enseignants du S.E.N.A.T.I., du ministère de l'Education, de centres de formation technique latino-américains, ainsi que de formateurs d'entreprises.

Le centre fut installé dans les locaux du centre technique franco-péruvien créé en 1954. Une donation d'équipement français, le transfert technologique réalisé par les experts-coopérants, ainsi que le perfectionnement des professeurs par un régime de bourses en France, ont permis d'élever le niveau de formation en accord avec les exigences du développement du Pérou.

L'extension de l'institut dans un nouvel édifice et l'achat d'équipements complémentaires prévu pour 1981, lui permettront d'assurer un rôle générateur dans la phase de développement de la formation technique au niveau national. Le S.E.N.A.T.I. doit accroître ses actions de formation en province et pour cela devra créer de nouveaux centres d'apprentissage. Le rôle pédagogique de cet institut sera la pierre angulaire de ce développement.

Un des points les plus marquants de l'apport de l'institut Blaise-Pascal à la formation professionnelle au Pérou porte sur les techniques de production de type industriel, notamment des productions en série. L'objectif final est de compléter les actions de formation par la création d'une section Contrôle de la qualité ; ceci permettra de disposer de professeurs techniciens capables de dispenser un enseignement complet dans le secteur de la fabrication mécanique.

L'ouverture du Pérou sur l'extérieur, notamment la politique d'échanges économiques au niveau latino-américain et mondial, conduit à former rapidement des formateurs aux techniques modernes de production qui font appel à l'automatisme et à l'électronique industrielle. Les résultats très positifs de la coopération franco-péruvienne au sein de l'institut Blaise-Pascal obtenus jusqu'à maintenant, ainsi que les nouveaux besoins qui se font jour, conduisent tout naturellement à souhaiter une nouvelle action commune après que l'Accord de coopération soit venu à échéance le 31 décembre 1981, en particulier dans les secteurs du contrôle de qualité et de l'électronique industrielle pour lesquels un projet de développement est en cours d'élaboration.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### LE BRÉSIL

#### TITRE PREMIER

#### GÉNÉRALITÉS

Avec un territoire quinze fois plus étendu que la France, le Brésil est le sixième pays du monde par sa population (123 millions d'habitants). Il a des limites communes avec tous les pays d'Amérique du Sud, à l'exception du Chili et de l'Equateur, soit près de 16.500 kilomètres de frontières terrestres. Le littoral du pays, exclusivement atlantique, est à la dimension de son immensité puisqu'il s'étend sur près de 7.400 kilomètres. Avec un P.N.B. qui le classe au dixième rang mondial, le Brésil, comme l'Inde, est un pays tout à la fois jeune et pauvre, mais non sous-développé.

#### 1. Aspects historiques et politiques.

De l'an 1500, date de sa naissance officielle, jusqu'à nos jours, l'histoire du Brésil n'est qu'une suite ininterrompue de soubresauts et de crises. Après sa découverte par l'espagnol Alvares Cabral, le Brésil va être l'enjeu continu des rivalités des Etats du vieux continent. L'Espagne, le Portugal, la France, la Hollande s'affronteront jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour tenter d'imposer leur domination tantôt durablement, tantôt de manière éphémère.

C'est Napoléon 1<sup>er</sup> qui réussira involontairement à créer les conditions d'une unité nationale qui lui faisait défaut. Après l'invasion du Portugal par les troupes impériales, le roi Dom João IV et sa cour se réfugièrent au Brésil. Durant son règne, le monarque apaisa les querelles et jeta les bases d'un Etat souverain. Le 7 septembre 1822, son fils proclame l'indépendance et monte sur le trône sous le nom de Pedro 1<sup>er</sup>.

Les conflits de frontières — plaie des relations entre les pays latino-américains — allaient entraîner, entre 1864 et 1870, une guerre avec le Paraguay.

Le Brésil en sortit vainqueur mais de profonds remous politiques et sociaux traversèrent le pays et, après une période d'agitation, l'empereur Pedro II abdiquait le 1<sup>er</sup> novembre 1889 pour laisser place à la République. Dans les premières années, le nouveau régime connut bien des hésitations. Les chefs d'Etats qui se succédèrent eurent à faire face à plusieurs tentatives de renversement. Beaucoup s'employèrent à conforter les limites territoriales de l'Etat avec ses nombreux et bouillants voisins.

C'est en 1930 qu'apparut le premier régime militaire, présidé par Getulio Vargas, dont le gouvernement dictatorial, ressemblait par bien des traits à celui instauré en Argentine par Juan Peron. Comme le « justicialisme », le « Getulisme » sera caractérisé par un nationalisme autoritaire animé de préoccupations sociales.

Après un court intermède de 1945 à 1950, Vargas reviendra aux affaires jusqu'en 1954, date de son suicide. Juscelino Kubitschek, qui lui succèdera, lègue à l'histoire la fondation d'une nouvelle capitale à Brasilia. En 1960, il sera remplacé par Janio Quadros, puis un an plus tard par João Goulart, qui devait succomber à son tour à un putsch en 1964. Désormais, les militaires qui avaient infléchi plus ou moins ouvertement la vie politique pendant vingt-cinq années, n'allaient plus quitter le pouvoir : les maréchaux Castelo Branco, Costa e Silva, les généraux Garrastazu Medici, Geisel, et enfin le général Figueiredo vont tour à tour occuper la présidence, soit sous la pression directe des armes, soit à la suite d'élections plus ou moins libres. Sans doute le Brésil est-il sorti des difficiles convulsions qu'il a connues en 1970, mais la libéralisation amorcée en 1974, qui devrait conduire à l'organisation d'élections générales libres en 1982, paraît pour l'instant hypothéquée.

Depuis 1964, les gouvernements militaires tentent sans succès de pérenniser le régime né du coup d'Etat. L'éclatement des formations d'opposition, les poursuites contre certains de ses dirigeants, et plus généralement l'agitation latente engendrée par une situation économique et sociale tendue ne permettent pas d'affirmer que le pays va enfin pouvoir se guérir des maladies infantiles d'une indépendance acquise pourtant depuis un siècle et demi.

## 2. La situation économique et sociale.

Malgré un taux de croissance relativement élevé — 8,5 % en 1981 —, l'économie brésilienne est aux prises avec de sérieuses difficultés depuis 1974 : l'inflation ne cesse de s'accélérer — elle a atteint 110 % en 1980 —, les taux d'intérêt ont brutalement monté à 25 % et même 30 %, le chômage et le sous-emploi ne cessent de s'aggraver. Malgré des coupes sombres dans les budgets, le déficit du commerce extérieur ne cesse de croître. La balance des paiements a accusé un déficit de 12 milliards de dollars en 1981 et l'endettement est tel — 60 milliards de dollars — que le Brésil se place au premier rang mondial.

La libération des prix et des taux d'intérêt a eu des conséquences graves sur le pouvoir d'achat des moins favorisés, provoquant une chute de la demande et des difficultés commerciales. Le chômage s'est considérablement accru à São Paulo et à Rio surtout. Les secteurs de l'automobile, de la pétrochimie et des industries de transformation sont touchés.

Malgré tout, le Brésil n'a pas renoncé à certains grands projets. La construction du barrage d'Itaipu — le plus grand du monde —, appelé à fournir un cinquième de l'électricité du pays, se poursuit, de même que l'oléoduc entre São Paulo et l'Argentine qui doit alimenter les complexes industriels de Porto Alegre et Curitiba. D'autres secteurs sont appelés à un développement certain, comme la production d'uranium, de gaz et de charbon.

L'agriculture continue à jouer un rôle de premier plan. Sa part dans le P.N.B. reste élevée : 18 %. Le café assure au Brésil la première place avec 26 % de la production mondiale. Le soja est devenu la deuxième culture du pays : les ventes de graines, de tourteaux et d'huile ont rapporté presque autant de devises que le café. Le Brésil est le deuxième pays exportateur du monde de produits alimentaires après les Etats-Unis, et sa balance agricole est fortement excédentaire.

Le « plan vert » arrêté par le Gouvernement doit dans les prochaines années accroître encore la part de l'agriculture dans l'économie du pays. D'énormes travaux de défrichage de la forêt amazonienne sont en cours. Il est même envisagé de créer des cultures dans les régions de savane jusqu'ici cantonnées à l'élevage. Ces projets ne vont pas sans créer de multiples problèmes. Des études montrent que le déboisement de la forêt amazonienne peut avoir des conséquences néfastes sur les équilibres climatiques. Les voisins du Brésil, en particulier le Pérou et la Bolivie, s'en inquiètent.

Mais le « miracle » économique brésilien dont certains ont parlé ne saurait dissimuler l'envers de la situation. Les inégalités, sociales et régionales, propres à maints pays sous-développés, sont plus encore accusées dans un pays qui réussit la performance d'être la dixième puissance économique du monde. Or, selon les statistiques les plus sérieuses, près du quart de la population brésilienne — soit 30 millions d'habitants — vit dans la misère absolue.

La crise de conscience qui frappe le pays s'étend à présent aux classes moyennes, lesquelles, bien que moins touchées par la crise, ne se sentent pas moins menacées par ses conséquences immédiates. L'inflation, l'insécurité de l'emploi, l'accroissement incessant de la criminalité en milieu urbain renforcent des réflexes conservateurs auxquels l'armée n'est pas insensible. Aussi bien, l'évolution économique et sociale du Brésil est des plus insaisissables.

## TITRE II

### **DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES FRANCO-BRÉSILIENNES**

Considéré comme prioritaire par le ministère des Relations extérieures, le Brésil arrive en tête des Etats du continent américain pour les engagements financiers, 56 millions de francs en 1980, et se classe au quatrième rang des pays du monde (étranger traditionnel) après les pays du Maghreb.

Au cours de l'année 1979, la France a entretenu au Brésil 150 professeurs et experts en mission de longue durée. 150 experts s'y sont rendus en mission de courte durée ; 300 bourses nouvelles d'études et de stages en France ont été accordées pour des étudiants de troisième cycle, portant le nombre total des boursiers à 480.

Le Brésil assure une part croissante dans la prise en charge financière des boursiers brésiliens en France :

— en 1980, la C.A.P.E.S. (« Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior », de Brasilia) a pris en charge 127 boursiers.

— de son côté, le C.N.P.Q. (1) a envoyé 24 boursiers brésiliens en 1979 en France et 50 en 1981.

Au total, environ 150 boursiers ont été envoyés par le Brésil dans notre pays.

---

(1) Homologue brésilien du C.N.R.S.

Le nombre total de boursiers brésiliens en France en 1980, pris en charge par la France et le Brésil s'est établi en 1980 à 630.

### 1. Echanges linguistiques.

Témoins de l'intérêt que de nombreux brésiliens et étrangers portent à l'enseignement primaire et secondaire français, les deux lycées franco-brésiliens, de Sao Paulo et de Rio, vivants foyers d'échanges culturels, accueillent près de 20 nationalités et scolarisent au total 1.500 élèves dont 650 brésiliens, 600 Français et 150 étrangers.

La France y détache et rémunère 35 professeurs.

S'y ajoute l'Ecole française de Brasilia qui accueille 180 élèves.

Les Alliances françaises, animées par 63 professeurs détachés et rémunérés par la France, accueillent près de 30.000 élèves sur 50 centres disséminés à travers le pays.

L'enseignement du français, appuyé par un double réseau de 14 lecteurs d'universités et de 14 conseillers pédagogiques, reste bien implanté dans les Etats de Rio de Janeiro, de Minas Gerais et de Salvador, où notre langue est choisie par près de 30 % des élèves. Ailleurs, des efforts sont accomplis pour développer ou réintroduire l'enseignement de notre langue, en liaison avec les secrétariats à l'Education des divers Etats.

Au niveau universitaire, les cours de « français instrumental » suscitent un intérêt certain bien que limité.

En outre, dans le cadre d'un important projet pluri-annuel, le ministère brésilien de l'Education a sollicité l'assistance technique de la France en vue de restructurer les formations de base — primaire et secondaire — ainsi que l'enseignement professionnel. Plus d'un millier d'ouvrages français seront acquis à cette fin par les autorités brésiliennes.

### 2. Echanges culturels.

Malgré les moyens mis en œuvre, les résultats enregistrés dans le domaine des échanges culturels ne sont pas toujours à la mesure du prestige très vif que conserve notre culture au Brésil. Il convient néanmoins de mettre à l'actif de cette politique la signature d'un important accord entre la S.O.F.I.R.A.D., Antenne 2, Thomson et T.V. Bandeirantes, portant sur la cession à cette dernière (deuxième

réseau télévisé brésilien) de 200 heures annuelles de programmes français pour une durée de dix ans. L'intérêt soutenu pour les films de nos cinémathèques au Brésil se maintient. Nos centres disposent de 6.700 titres et 13.500 copies, dont une quarantaine ont été sous-titrés en portugais en 1980.

Sur le plan commercial, 72 films ont été vendus par la Gaumont dans le cadre de l'accord S.O.F.I.R.A.D. — T.V. bandeirantes évoqué plus avant et plusieurs coproductions sont projetées.

Les manifestations artistiques ont connu, ces dernières années, un développement limité. Une légère reprise a été amorcée en 1981 avec l'envoi des Percussions de Strasbourg, de l'ensemble instrumental de Grenoble et du Grand Magic Circus. S'y ajoutent une participation française à la biennale de São Paulo. Malgré tout, ce secteur reste très en deçà de nos potentialités tout comme dans le domaine du livre. Notre politique de traduction est fort peu développée, en raison entre autres des prix prohibitifs des ouvrages français vendus au Brésil.

### **3. La coopération dans les domaines des sciences, des techniques et du développement.**

La politique contractuelle menée depuis 1975 avec les autorités fédérales a permis de concentrer les actions et d'aboutir à plusieurs conventions d'intérêt mutuel :

L'accord inter-universitaire entre la C.A.P.E.S. (1) et le C.O.F.E.C.U.B. (2), signé lors du voyage du Président Giscard d'Estaing au Brésil en 1978, a entraîné l'envoi de 300 boursiers brésiliens de niveau du troisième cycle. La C.A.P.E.S. assure la quasi totalité de leur prise en charge financière.

L'accord entre le Comité d'études pour la formation des ingénieurs (C.E.F.I.) et le C.N.P.Q. signé le 14 janvier 1980, a permis l'envoi de 24 ingénieurs brésiliens pour la France en 1980 à la charge quasi intégrale du C.N.P.Q. Le chiffre de 40 devait être atteint en 1981.

L'accord E.M.B.R.A.P.A. (3)/G.E.R.D.A.T./I.N.R.A./O.R.S.T.O.M., signé le 7 novembre 1980, doit assurer le développement de recherches conjointes en agriculture tropicale.

---

(1) Organisme fédéral sélectionnant les boursiers brésiliens au niveau du troisième cycle.

(2) Comité qui coordonne l'admission des boursiers brésiliens dans les universités françaises.

(3) Equivalent brésilien de l'I.N.R.A.

En outre, trois autres accords ont été signés en janvier 1981 à l'occasion de la visite du Président Figueiredo à Paris :

- entre la fondation Oswaldo Cruz, l'Institut Pasteur et l'Institut Mérieux dans le domaine de la recherche biomédicale ;
- entre l'O.R.S.T.O.M. et le C.N.P.Q. ;
- enfin, un accord en normalisation et contrôle de la qualité industrielle.

Par ailleurs, l'accent est mis sur la coopération dans quelques secteurs prioritaires :

- le perfectionnement des cadres administratifs des grands centres urbains ;
- la planification urbaine, les transports, la décentralisation industrielle, la liaison avec l'A.C.T.I.M. et les services commerciaux étant notamment assurée dans ces domaines.

Dans le *domaine scientifique*, on relève :

— En *informatique*, et dans le domaine annexe de la télématique, la récente mission en France du Secrétariat à l'Informatique qui constitue un point de départ d'une collaboration future. Evidemment, le domaine interdisciplinaire constitué par la télématique dépendra aussi du développement de nos relations dans le domaine des télécommunications.

— L'accord de technologie industrielle d'octobre 1978 qui doit ménager une collaboration fructueuse au niveau des entreprises.

— L'ensemble du secteur constitué par les *cultures de type énergétique* est promis à un avenir certain (éthanol, méthanol, huiles). De même, le domaine du biogaz rural semble assez prometteur, aussi bien sur le plan scientifique que technique et commercial. Les accords E.M.B.R.A.P.A. - G.E.R.D.A.T. - I.N.R.A. - O.R.S.T.O.M. devraient préparer de bonnes conditions pour des actions scientifiques importantes.

— Dans le *secteur nucléaire*, l'intervention française se précise dans les trois domaines constitués par la minération, la concentration et la fluoration de l'uranium.

— Le *programme spatial brésilien* a abandonné l'idée de sa mission spatiale complète franco-brésilienne au profit d'actions plus ponctuelles. La coopération entre le C.N.P.Q. et la Formation internationale aéronautique et spatiale s'inscrira dans ce contexte pour de petites opérations technico-commerciales.



### TITRE III

## L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU BRÉSIL

### 1. L'enseignement secondaire.

Le Français dans les établissements brésiliens est langue à option dans deux classes du premier cycle et deux classes du deuxième cycle, à raison de deux heures hebdomadaires. Nos moyens sont constitués par la présence de 14 conseillers pédagogiques répartis sur l'ensemble du pays (rappelons pour mémoire que le Brésil a une superficie de 15 fois supérieure à celle de la France).

Dans l'ensemble du Brésil, l'anglais est choisi en majorité par les élèves dans des proportions qui varient de 70 % à 98 % suivant les Etats. Notre langue arrive en deuxième position avec des taux variant de 2 à 30 % des options. Les options en faveur d'autres langues sont négligeables au niveau national, seuls des facteurs ethniques ou géographiques favorisent localement l'enseignement de certains idiomes (l'allemand et l'espagnol dans le sud du pays). Au total, plus de 200.000 élèves du secondaire choisissent le français dans l'enseignement public.

Une étude de l'implantation de notre langue par grandes zones géographiques permet de dégager les tendances suivantes :

Dans le centre-sud du pays (Etats de São Paulo, Paraná, Santa Catarina, Rio Grande do Sul), c'est-à-dire dans les régions les plus développées, notre langue est tombée, par suite de l'attraction exercée par l'anglais, à un niveau d'option très bas (entre 2 et 10 % des élèves).

**Malgré tout, certains signes invitent à un optimisme modéré :**

— à Porto Alegre, la vitalité des associations de professeurs de français, et surtout la perspective du rétablissement du français aux « vestibulaires » (examen d'admission dans les facultés) cette année ;

— dans le Parana, une légère reprise se dessine.

En revanche, dans l'Etat de São Paulo, la situation reste préoccupante, la reconversion des professeurs de français ayant été amorcée, malgré nos interventions, par les autorités locales.

Contrastant avec la zone du Centre-Sud, la vaste circonscription de Rio présente une situation privilégiée, où le français, encore choisi

par 20 à 30 % des élèves, surprend par la solidité de son implantation, et même par certains signes d'expansion :

— à Rio de Janeiro même, les excellentes relations avec les secrétariats à l'Éducation de l'État et de la municipalité créent des conditions favorables au développement du français : plus de 60.000 élèves y apprennent notre langue dans le secondaire ;

— dans le reste de la circonscription, le français, grâce à l'appui des autorités locales, se maintient dans le Minas Gerais. Le français est également en légère expansion dans les États de Bahia et du Sergipe ;

— dans le reste du Brésil, à savoir le Nord-Est, et les immenses régions de l'intérieur, la situation est stationnaire, les langues étrangères ne répondant guère aux impératifs du développement. Dans quelques États du Nord-Est, l'intérêt pour notre langue reste soutenu dans les principaux centres universitaires, notamment à Recife et Fortaleza.

**D'une manière générale, l'effort de la France s'exerce sur deux plans :**

— à un niveau politique, auprès des secrétaires à l'Éducation, qui ont pouvoir de décision en matière d'enseignement des langues. Des résultats encourageants ont été obtenus, notamment dans les États du Goiás, du Ceara et du Pernambuco ;

— au niveau pédagogique, par l'encadrement et le perfectionnement des professeurs de français (plus d'une centaine de stages organisés chaque année au Brésil).

Enfin, en juillet 1981, s'est tenu à Rio un important congrès de la Fédération internationale des professeurs de français, qui devait réunir près de 800 professeurs de français.

## **2. L'enseignement supérieur.**

La langue et la littérature françaises sont enseignées au niveau de licence et du troisième cycle en vue de la formation de professeurs, dans presque toutes les universités brésiliennes.

Des cours de français « instrumental » sont dispensés dans de nombreuses universités pour permettre à des étudiants ignorants de notre langue d'accéder rapidement à des textes spécialisés en langue française.

Des cours de traduction sont également organisés.

**La France dispose de 14 lecteurs d'universités, partiellement pris en charge par les autorités locales.**

Malgré tout, les effectifs des cours de français en licence et troisième cycle s'effritent compte tenu du manque de débouchés dans l'enseignement secondaire au niveau du professorat.

// En revanche, le français instrumental se développe rapidement en raison de l'efficacité de la méthode qui permet un accès aux textes en quelques mois.

### **3. Les Alliances françaises.**

La densité du réseau des Alliances françaises au Brésil fait de ces établissements de statut franco-brésilien des relais importants dans la mise en œuvre de notre politique culturelle.

Si l'enseignement de la langue française est le volet principal de leur action, l'organisation de manifestations culturelles qui font intervenir fréquemment des artistes brésiliens, contribue au prestige de ces établissements.

**A l'heure actuelle, près de 29.000 étudiants apprennent le français dans 50 centres d'Alliance.**

Par rapport aux dispositifs analogues mis en place par d'autres pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A.), on remarque que le réseau de l'Alliance française est plus dense mais qu'en valeur absolue les effectifs pour l'ensemble du pays sont moindres que ceux des centres Brésil - Etats-Unis.

Par ailleurs, on relève depuis 1975 une stabilité des effectifs des Alliances françaises. Deux raisons expliquent cette situation. :

— les locaux, malgré la politique d'achat qui est menée par la Délégation générale, sont souvent trop exigus pour pouvoir absorber un nombre croissant d'élèves ;

— la stagnation, voire la régression du pouvoir d'achat d'une certaine frange de la population — notamment des classes moyennes — freine le développement des inscriptions en dépit de la modicité des prix pratiqués par les Alliances françaises.

En outre, dans la plupart des villes du Nord-Est, les Directeurs d'Alliance travaillent dans des conditions difficiles :

L'absence totale de livres et de journaux français dans les librairies locales prive la diffusion de notre culture de supports essentiels. L'aide des services culturels de notre Ambassade, en particulier l'envoi de films et de livres, ne remédie qu'en partie à cet isolement physique et culturel.

A titre indicatif, les effectifs des principaux centres de l'Alliance française au Brésil sont les suivants :

1. — Rio de Janeiro .....	5.650
2. — Sao Paulo .....	3.870
3. — Brasilia .....	1.700
4. — Porto Alegre .....	1.330
5. — Belo Horizonte .....	1.172
6. — Curitiba .....	1.064

Le nombre de professeurs détachés dans les Alliances et rétribués sur le budget du Département s'élève à 63.

Malgré tous ces efforts, la stagnation, voire la régression de l'enseignement de notre langue est bien réelle. Elle ne semble pas devoir être imputée à l'image de marque de notre pays, toujours très favorable auprès de la majorité de la population. *Le recul du français est principalement dû à notre absence quasi-totale dans le domaine des media*, face à l'emprise nord-américaine sans cesse croissante à la radio, à la télévision, au cinéma et du livre. L'accord récemment signé entre la S.O.F.I.R.A.D. et T.V. Bandeirantes, qui porte notamment sur la diffusion de deux cents heures de programmes français par an, s'il a valeur d'exemple, n'en constitue pas moins une exception. Le terrain perdu devrait être reconquis en collaboration avec les Brésiliens, notamment dans le cadre de coproductions cinématographiques et télévisées et avec la mise en service de l'émetteur de Kourou en Guyane.

#### TITRE IV

### LES RELATIONS DANS LES DOMAINES DES SCIENCES, DES TECHNIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT

La coopération technique franco-brésilienne s'organise depuis 1975 autour de projets qui ont reçu au préalable l'agrément, au Brésil, du « Système interministériel de coopération technique ». Cependant, on a noté un décalage entre les priorités brésiliennes actuelles (agriculture et énergie) et la nature des projets qui nous sont proposés ces dernières années.

## 1. Les grandes orientations et les actions déjà engagées.

Aussi *notre stratégie de coopération* avec le Brésil s'orientelle désormais dans *trois directions* :

*L'aide au développement* sera engagée autour des projets schématiques ou intégrée dans les secteurs où la France a une compétence reconnue et est capable d'apporter des solutions originales.

*Les opérations d'intérêt réciproque* seront surtout orientées autour de projets de recherche en commun susceptibles d'apporter une contribution au potentiel scientifique et technologique des deux pays.

*Les opérations à retombées économiques* constitueront un des projets menés parallèlement à des opérations de nature économique ou intervenant en amont afin de préparer des échanges.

Dans cette triple perspective, il faut souligner l'importance de la réunion annuelle du « Groupe de travail chargé d'évaluer la coopération technique franco-brésilienne » qui permet de concentrer des moyens plus importants sur un nombre plus limité d'opérations mieux structurées et de développer les interventions de type contractuel dans les secteurs prioritaires définis par le III<sup>e</sup> Plan de base de développement scientifique et technologique du Brésil pour 1980-1985.

Par ailleurs, la stratégie de coopération incite à substituer à la notion classique de réponse à une demande de coopération celle de l'offre française dans les domaines où les priorités brésiliennes recourent nos secteurs d'intérêt. Mais si cette évolution est bien perçue par les autorités fédérales, en revanche les organismes brésiliens sont encore peu habitués à coopérer dans un tel cadre. Outre les difficultés liées à ces problèmes de méthodologie, apparaît un certain nombre de contraintes dues à la crise économique que traverse actuellement le Brésil, avec une dette extérieure de près de 60 milliards de dollars, un déficit chronique de la balance commerciale et une inflation annuelle de l'ordre de 100 %.

Cette conjoncture économique et sociale a conduit les autorités brésiliennes à mieux contrôler les actions de coopération, à ne s'engager financièrement que sur les opérations prioritaires et à multiplier les opérations contractuelles officialisées par des arrangements complémentaires à l'Accord de coopération technique et scientifique signé à Paris le 16 janvier 1967. C'est ainsi que depuis 1978 ont été signés entre nos deux pays, principalement :

— *Un accord cadre de coopération inter-universitaire*, dit accord C.A.P.E.S./C.O.F.E.C.U.B., en octobre 1978, à l'occasion du voyage de M. Giscard d'Estaing au Brésil.

— *Un arrangement entre le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs en France et le Conseil national du développement scientifique et technologique, au Brésil, dit accord C.N.P.Q./C.E.F.I., en janvier 1980.*

— *Un accord de coopération technologique industrielle. Cet accord, préparé en 1978, à la demande pressante des autorités brésiliennes, n'a pas été suivi d'effet.*

— *Des arrangements entre l'Entreprise brésilienne de recherches agro-pastorales (E.M.B.R.A.P.A.) d'une part, l'O.R.S.T.O.M., le G.E.R.D.A.T., l'I.N.R.A., d'autre part, signés en novembre 1980, concernant la coopération dans le domaine de la recherche agricole.*

## 2. Les éléments de la relance de la coopération.

A l'occasion de la visite en France de M. Figueredo, Président de la République fédérative du Brésil, à la fin du mois de janvier 1981, six projets ont été signés :

— *L'accord dans les domaines de la métrologie, de la normalisation et du contrôle de qualité* correspond à deux opérations de coopération bien engagées pour lesquelles le programme de coopération 1981 a prévu les moyens nécessaires. Il sera présenté sous la forme d'un arrangement complémentaire.

— *L'accord dans le domaine des télécommunications* entre le ministère des P.T.T. et le ministère brésilien des Télécommunications élaboré par la direction générale des Télécommunications remplacera l'accord C.N.E.T.-T.E.L.E.B.R.A.S., signé en 1975, et qui n'a pas encore entraîné de retombées économiques.

— *L'accord dans le domaine de la santé.* Ce texte officialisera la coopération en cours entre les instituts Pasteur de Paris, Lyon, Lille et la Fondation Oswaldo Cruz au Brésil et permettra de restructurer une coopération médicale traditionnelle mais très dispensée. Il permettra en outre de soutenir les efforts de Pasteur Production et de l'Institut Meyrieux dans leur recherche de marchés étrangers tout en répondant aux besoins prioritaires du Brésil dans le domaine médico-social (un projet semblable avait échoué en 1978).

— *L'accord cadre dans le domaine agro-pastoral.* Cet accord permettra de mieux utiliser les moyens définis à l'occasion de diverses conventions établies ces dernières années dans le domaine agro-pastoral, en, en particulier, de restructurer nos interventions en sciences vétérinaires.

Il doit permettre également, dans la mesure où le secteur « agro-alimentaire » devient la priorité numéro un du III<sup>e</sup> plan de base de développement scientifique et technique du Brésil, de favoriser non seulement des transferts technologiques, dans le domaine du stockage et des contrôles de qualité par exemple, mais aussi de développer les échanges industriels et économiques.

*La Convention O.R.S.T.O.M.-C.N.P.Q.* doit permettre le développement des projets de recherche entre les deux organismes, en particulier dans les domaines de l'écologie, de la médecine tropicale et de la géophysique. Cet accord, déjà signé par M. Lynaldo Cavalcanti, Président du C.N.P.Q., a fait l'objet d'un échange de lettres à l'occasion du voyage du Président Figueredo.

*Enfin, l'accord entre le Conseil national de développement scientifique et technologique (C.N.P.Q.) et la Fondation pour les industries aérospatiales (F.I.A.S.) en France* dans le domaine de la formation aéronautique et spatiale pourra être mis en œuvre dans le cadre d'un avenant de l'arrangement C.E.F.I.-C.N.P.Q. Il s'appuie sur les échanges industriels établis dans le secteur aérospatial.

Selon les informations recueillies, notre action de coopération ne se cantonnera pas à poursuivre l'exécution des accords passés les années précédentes ou à mettre en œuvre les six nouveaux accords. Il ne constitue qu'une partie d'un programme de coopération plus ample. Le service S.I.D. entreprendra le développement, par des actions de recherche et de formation, des projets qui seront lancés par le groupe sectoriel Charbon ou dans le domaine de l'Energie, deuxième priorité brésilienne après le secteur agro-alimentaire.

## CONCLUSION

---

**La langue française, qui a longtemps exercé en Amérique latine une prépondérance de fait sur les autres langues étrangères, n'est plus à l'heure actuelle que la deuxième langue étrangère étudiée loin derrière l'anglais.**

La raison principale de cet état de choses est l'interruption de l'influence française due à la Seconde guerre mondiale ; les Etats-Unis ont rapidement pris le relais, aidés en cela par la naissance de media modernes.

En Amérique latine, l'étude d'une langue étrangère ne répond pas à un véritable besoin, comme c'est le cas dans certains petits pays à vocation commerciale, aux Pays-Bas par exemple.

Ne font exception à cette tendance générale que les personnes appartenant à des secteurs de population très limités numériquement qui maintiennent des contacts fréquents avec l'étranger : chefs d'entreprises, hommes politiques, hauts fonctionnaires, gérants de grandes maisons commerciales, professionnels du tourisme...

Les conditions géographiques de l'Amérique du Sud — notamment du Brésil et du Pérou — en font une sorte d'immense île dont les contacts avec l'extérieur ne sont pas indispensables à la vie quotidienne.

La pénétration de la langue anglaise dans ces conditions répond plutôt qu'à un besoin réel à une nécessité fictive suscitée par les media.

Ceux-ci véhiculent des « valeurs » séduisantes, d'origine nord-américaine qui exercent un attrait particulier, sur les adolescents surtout.

L'étude de l'anglais et la connaissance de cette langue apparaissent alors comme un moyen de mieux participer à la vie du monde moderne et de s'identifier aux jeunes d'autres pays à travers une sorte de communion dans un genre de musique et de film.

Les arguments que l'on peut avancer en faveur de l'enseignement de notre langue résident bien sûr dans sa réputation de langue littéraire et de culture mais aussi dans celle d'une langue qui donne accès à une technologie avancée.



Ce dernier argument ne convainc pas toujours, car beaucoup de sud-américains restent délibérément attachés à l'image traditionnelle de notre pays. Le français est toujours plus une marque de distinction et de bon goût qu'un moyen de communiquer avec des scientifiques ou des techniciens de haut niveau.

Par ailleurs, la place occupée par notre langue dans le monde et particulièrement le rôle qu'elle joue en Afrique, ont fréquemment été rappelées à l'attention des responsables (notamment ceux du Brésil, alors que ce pays tente une percée économique et culturelle vers le continent africain). Cet argument a été aisément admis par certains hauts fonctionnaires sans qu'interviennent pour autant des mesures concrètes.

Pour ce qui est du risque de monopole linguistique et culturel que fait peser sur l'Amérique latine la diffusion trop exclusive de la langue anglaise, bien des responsables sont conscients du danger d'appauvrissement qu'il est susceptible de provoquer.

**Le développement des études de français apparaît donc bien comme un garde-fou nécessaire.**

Toutefois, si les réactions sont favorables dans l'ensemble à la diversification de l'enseignement des langues, il faut se doter des moyens appropriés.

Ainsi, le français fonctionnel, qui s'est notablement développé au cours des dernières années au Brésil, a séduit de nombreux universitaires par la rigueur avec laquelle les textes sont étudiés (structure du texte, articulations, cheminement de la pensée...) : indépendamment de l'accès à notre langue, les mécanismes d'approche ont paru formateurs en eux-mêmes (certains professeurs de portugais cherchent à transposer les méthodes utilisées à l'étude de textes en langue maternelle).

Dans le domaine du cinéma et de la télévision, l'accord signé entre Antenne 2 / Gaumont et T.V. Bandeirantes permettra prochainement d'accroître la diffusion des films français. Les résultats de cet accord ne peuvent qu'être bénéfiques pour notre action culturelle et linguistique. Notre pays étant maintenant plus présent sur le petit écran, il peut sembler utile ou intéressant à certains téléspectateurs d'apprendre notre langue.

La mise en service de l'émetteur de Kourou en Guyane devrait aussi constituer un instrument de première importance auprès de larges secteurs de la population sud-américaine.

*D'une manière générale, il n'y a pas lieu de se livrer à des considérations trop pessimistes sur la situation actuelle de notre langue dans le sous-continent américain.*

S'il est vrai qu'il y a quarante ou cinquante ans les voyageurs français en Amérique du Sud avaient l'impression que 80 % de

leurs interlocuteurs parlaient notre langue, c'est qu'ils ne traitaient qu'avec une élite peu nombreuse au milieu de laquelle évoluaient de nombreux étrangers qui séjournèrent.

Les relations sociales et l'état de la société des pays ayant beaucoup évolué, l'expert en mission et le touriste sont aujourd'hui en contact avec des personnes issues de milieux très divers qui ont pu acquérir une bonne formation littéraire ou scientifique sans être obligés de se rendre en Europe, et particulièrement en France.

De telle sorte qu'on peut avancer, sans trop se tromper que l'enseignement du français s'est étendu et s'est démocratisé tout comme l'enseignement en général. Ceci signifie que la proportion de sud-américains de niveau scolaire et universitaire qui connaissent notre langue a sans doute baissé sensiblement depuis la deuxième guerre mondiale, mais qu'en chiffres absolus au contraire, une hausse non négligeable a été enregistrée.

Cette hausse est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas la conséquence d'un dynamisme commercial exceptionnel comme c'est le cas pour l'anglais.

Les nord-américains savent créer des modes et des besoins qu'ils exploitent commercialement avec une habileté peu commune : ce bain quotidien d'américanomanie finit par conditionner les acheteurs ou utilisateurs au point de déclencher en eux le besoin d'apprendre l'anglais.

On remarque d'ailleurs que cette action commerciale à conséquence culturelle et linguistique vise surtout les jeunes, plus influençables et malléables que les adultes.

Or, la démarche des responsables français se situe pratiquement à l'opposé ; alors que les américains espèrent donner une vaste diffusion à leur langue par le biais de la vente de leurs produits, nous semblons plutôt chercher à ce que les sud-américains soient pour nous de meilleurs partenaires commerciaux une fois qu'ils auront appris notre langue.

Cela pose une série d'interrogations sur la stratégie de la France en ce domaine : doit-on toujours dissocier selon une vision quelque peu académique des problèmes ce qui relève du culturel de ce qui relève du scientifique et du technique ?

La réponse est à l'évidence négative, et les membres de la mission ont assez bien perçu, au cours de leurs entretiens, la nécessité d'aborder les problèmes des relations culturelles extérieures dans leur globalité. C'est ainsi qu'il conviendrait d'élargir le champ de compétences des commissions mixtes.

Souvent nombreuses, cloisonnées, lentes à se réunir, elles ne constitueront un cadre adapté que si leur champ de compétences

est large. Leur tenue serait non seulement l'occasion de dresser le bilan des actions passées, ou de régler les problèmes en suspens, mais aussi de *définir avec nos partenaires une stratégie sur plusieurs années, englobant toutes les données que recouvre l'appellation synthétique et fonctionnelle des relations culturelles extérieures*, à savoir : l'enseignement et la formation, la diffusion de la langue, les relations scientifiques, la coopération technique et l'aide au développement, les échanges artistiques de toute nature et la communication.

A cet égard, l'examen de nos relations avec le Pérou et le Brésil est assez significatif. Outre la différence profonde des niveaux d'intervention de la France entre ces deux pays, on relève, à l'intérieur de chacun d'eux, des distorsions qui tiennent moins à leurs spécificités qu'à l'absence de politique globale. Trop souvent encore, un certain empirisme préside à nos relations en fonction d'éléments contingents : dynamisme des agents, centre d'intérêt de certains coopérants, intérêt ou indifférence du département à telle ou telle action, voire à tel ou tel pays.

*Le cas du Pérou est exemplaire.*

A la faveur des changements d'orientation politique survenus avec le rétablissement du régime démocratique présidé par M. Belaunde Terry, il serait hautement souhaitable de réunir la commission mixte franco-péruvienne. Selon l'Accord de 1977, la réunion devrait intervenir tous les deux ans. Or, nous l'avons déjà écrit, après trois ans de retard, rien n'indique qu'elle le sera prochainement. Ce n'est pourtant pas faute de demande de la partie péruvienne. Les membres de la mission ont pu mesurer l'intérêt et le désir que portent les dirigeants du Pérou à nouer des relations plus étroites avec un pays tel que le nôtre qui symbolise tout à la fois une certaine idée de la démocratie et une puissance économique.

Cela serait l'occasion de dresser le bilan des cinq dernières années de coopération franco-péruvienne en matière technique et scientifique, de recenser les opérations que la partie péruvienne souhaiterait présenter de préférence à la coopération française dans ce domaine, d'évaluer les possibilités et les moyens que les ministères français concernés seraient en mesure d'offrir ou de mettre à la disposition du Pérou dans les prochaines années.

Ce n'est qu'une fois ces différents points éclaircis qu'il sera possible de tracer les nouvelles perspectives offertes à la coopération franco-péruvienne dans les années 1980.

Tout cela paraît à la fois sage et simple. Malheureusement, on ne peut que déplorer l'absence de volonté du ministère, qui reste trop souvent indifférent ou sourd aux demandes réitérées soit de nos partenaires, soit de nos agents sur le terrain.

*D'une manière plus générale, notre coopération culturelle souffre d'une absence de moyens. Déjà en 1979, M. Jacques Rigaud considérait que les relations culturelles n'avaient pas été jugées prioritaires par rapport à l'amélioration des moyens de fonctionnement de l'instrument diplomatique. Après une légère reprise en 1979, les budgets de 1980, de 1981 et plus près de nous celui de 1982, témoignent de la continuité dans l'indigence.*

**Il faut donc être très clair sur ce point, il n'y aura pas de politique en ce domaine digne de ce nom sans que l'on mette en œuvre les concours financiers appropriés.**

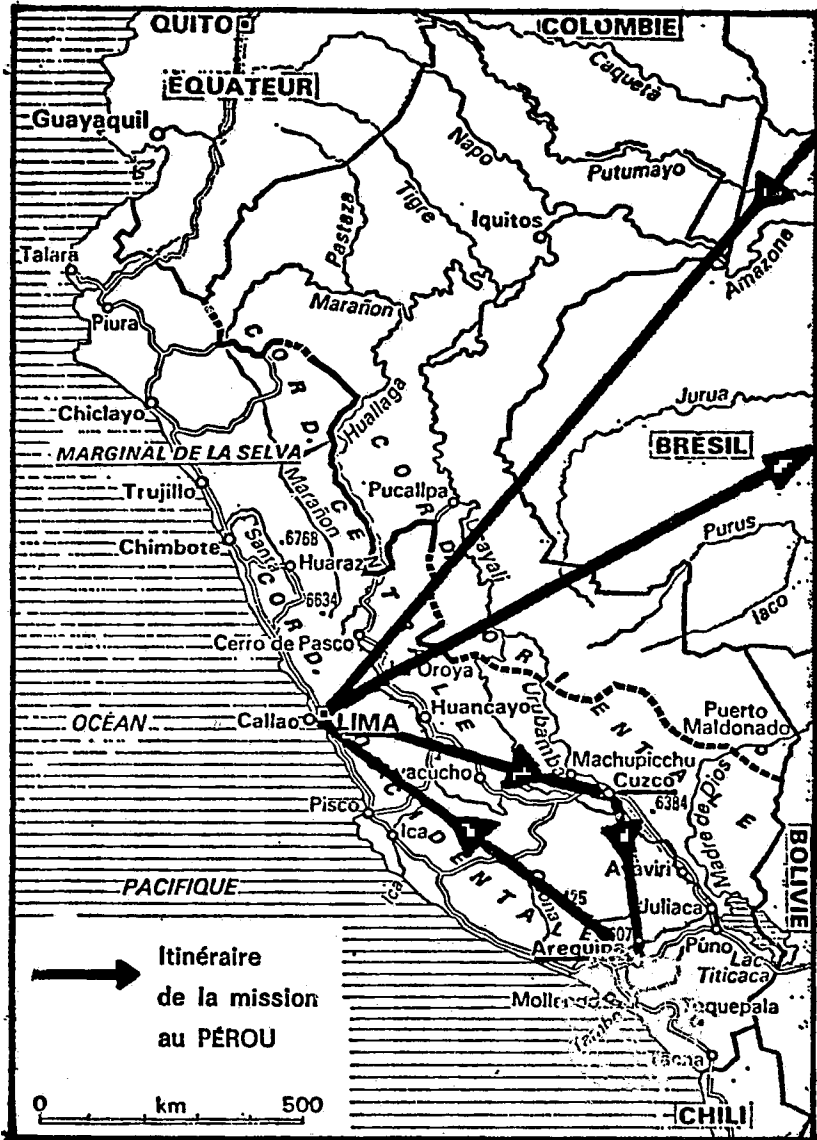
La dernière observation que les membres de la mission souhaitent livrer à la réflexion de leurs collègues concerne le projet de réorganisation de nos actions culturelles annoncée par les ministres des Relations extérieures et de la Coopération. On peut craindre que la séparation entre ce qui relève de la diffusion de notre propre culture et ce qui relève de l'aide au développement des pays qui reçoivent notre aide — répartition fonctionnelle, séduisante dans l'absolu — ne pose plus de problèmes qu'elle n'en résout et n'aille à l'encontre de la volonté, affichée par ailleurs, d'augmenter notre part dans la coopération internationale.

Il faut tout au contraire envisager globalement les problèmes, pays par pays, mais aussi, continent par continent. Cette dernière remarque valant surtout pour l'Amérique latine, par trop négligée depuis de nombreuses années.

*C'est à ce prix peut-être que l'on pourra reparler d'une vraie relance de notre politique des relations culturelles extérieures, laquelle, pour l'instant, reste encore à définir.*

\*\*\*

ANNEXE I



### ANNEXE II

